

Les messages de félicitations fusent de toutes parts à l'adresse de l'USFP

Pages 2-3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9530

Mardi 1^{er} février 2022

Abusivement sucrée l'assertion d'Abou Zaid El Mokrie El Idrissi !

La disparition des abeilles justifiée par la normalisation des relations avec Israël

Quand on explique un fait scientifique par du grand n'importe quoi

L'après-Congrès vu par Abdelhamid Jmahri, Lhassan Lachguar et Saoud Atlassi



Page 4

Les mesures prises par l'ONDA pour proposer un accueil sain, rassurant et un parcours "healthy" aux passagers



Page 4

Objectif manqué par Halilhodzic et le Onze national

A trop jouer contre nature, le Maroc s'est tiré une balle dans le pied



Pages 22-23



Lire page 5

Les messages de félicitations fusent de toutes parts à l'adresse de l'USFP

Actualité



L'USFP a tenu la semaine dernière son XIe Congrès national qui a été couronné de succès. En cette occasion, l'USFP a reçu des messages de félicitations et des vœux de réussite de la part des dirigeants des partis amis marocains, à savoir le Parti de l'Istiqlal, le PPS, le RNI, le PAM, le MP, l'UC et le MSD. Il a également reçu des messages de la CDT, de la FDT, du SNE-Sup, du Syndicat national de la presse marocaine, du Syndicat national des postes et télécommunications, du Syndicat national des commerçants et professionnels, ainsi que de l'Union des écrivains marocains. De même, l'USFP, qui noue de bonnes relations avec des personnalités socialistes et progressistes dans le monde entier, a reçu des messages de félicitations et de vœux de la part de plusieurs d'entre eux. Libé publie aujourd'hui quelques messages et publiera les autres dans les prochaines éditions.

Louis Ayala, Président de l'Internationale Socialiste

Nous sommes avec vous et nous attendons avec grand intérêt les résultats et les décisions de votre Congrès

« C'est un grand plaisir pour moi, amis et camarades de l'Union socialiste des forces populaires, de communiquer avec vous et de vous saluer à l'occasion de votre XIe Congrès, ainsi que de vous transmettre mon entière solidarité et les salutations de la famille de gauche de l'Internationale Socialiste dont vous êtes membre.

Malheureusement, il m'est impossible d'être personnellement avec vous en raison des répercussions de la pandémie de Covid-19, comme je le faisais auparavant. Mais nous suivons les travaux de votre Congrès à distance, avec un intérêt particulier. Nous nous sommes très réjouis des progrès que vous avez réalisés ces derniers mois, des résultats que vous avez obtenus lors des dernières élections législatives et du nombre de vos sièges au Parlement. Vous défendez les valeurs et les principes que nous partageons ensemble. Comme vous le savez, en tant que famille socialiste et en tant que sociaux-démocrates dans le monde, nous sommes confrontés aux répercussions et aux défis de la pandémie de Covid-19 et à son impact sur nos démocraties. Aujourd'hui, dans certains pays africains, dont des dirigeants sont issus de notre famille socialiste, qui ont instauré

l'option démocratique, ils font face à de multiples menaces, surtout dans les pays d'Afrique de l'Ouest, où l'on constate que des systèmes politiques fondés sur des valeurs politiques que nous, sociaux-démocrates, défendons, sont visés. Nous avons constaté comment les forces armées militaires du Burkina Faso, de la Guinée et du Mali ont agressé les choix démocratiques de leur peuple. Les dirigeants de ces trois pays, qui sont également membres de notre Internationale Socialiste, jouissent de notre entière solidarité.

Durant votre Congrès national, vous devrez prendre des décisions importantes et élire une nouvelle direction nationale et régionale, et vous déterminerez la stratégie que votre parti suivra à l'avenir. Dans tous ces efforts, nous, à l'Internationale Socialiste, sommes avec vous et vous soutenons, et nous attendons avec grand intérêt les résultats et les décisions de votre Congrès. Je vous présente mes salutations et mes meilleurs vœux pour le succès du Congrès.

Vive le socialisme et vive l'Union socialiste des forces populaires ».

Le Parti social-démocrate d'Allemagne
Nous sommes fiers de notre partenariat avec l'USFP

Le Parti social-démocrate allemand (SPD) a adressé un message de félicitations à l'USFP à l'occasion de la tenue de son XIe Congrès. En voici quelques extraits.

« Un des défis auxquels nous sommes confrontés consiste à garantir la paix et la coopération entre les pays, à transformer les voisins en partenaires. Le dialogue est la clé de la compréhension mutuelle. Je suis très heureux que notre président fédéral ait invité Son Altesse le Roi du Maroc à effectuer une visite d'Etat officielle en Allemagne et j'espère sincèrement que les deux pays pourront bientôt mettre de côté leurs différends diplomatiques.

En tant que sociaux-démocrates, nous sommes en effet reconnaissants et fiers de notre partenariat avec l'USFP, que ce soit au sein de l'Alliance progressiste ou par le biais de la coopération avec la Fondation Friedrich Ebert au Maroc. Nous sommes plus qu'heureux de renforcer les liens entre nos deux partis et d'approfondir les échanges sur nos défis communs ».

José Luis Rodríguez Zapatero

Aujourd'hui, le socialisme est l'avenir, plus que jamais

« Je voudrais adresser mes salutations les plus chaleureuses à tous les participants au XIe congrès de l'Union socialiste des forces populaires, avec qui j'entretiens une relation d'affection, de travail, de proximité et de communication, ainsi qu'une relation d'affection, de coopération et d'amitié avec ce grand pays et cette grande nation qu'est le Maroc.

J'ai appris beaucoup de choses des camarades socialistes au Maroc, j'ai appris à préserver la valeur du dialogue, de la compréhension et de la paix, à défendre l'unité des pays et l'amitié, et à travailler pour les droits des catégories vulnérables.

Aujourd'hui, le socialisme est l'avenir, plus que jamais, et nous devons travailler plus pour réduire les disparités sociales, lutter contre la pauvreté et rendre ce monde plus juste pour nous tous.

Nous devons le faire à travers la coopération entre l'Espagne et le Maroc et les partis socialistes et l'édification d'une communauté internationale qui suit les grandes valeurs et principes bannissant l'usage de la force, de la violence, de l'impérialisme et le désir de domination.

Je vous souhaite un excellent Congrès et un avenir merveilleux.

Être socialiste signifie avant tout être toujours prêt à lutter. J'ai de très bons souvenirs avec vous tous et surtout avec cet homme dont je veux aujourd'hui que nous nous souvenions, tous, de lui en lui rendant hommage, en l'occurrence Abderrahmane El Youssoufi, avec qui j'ai collaboré et travaillé. Je l'appréciais beaucoup et j'étais fier d'être son ami.

Bon courage à tous les socialistes dans le monde, à tous les socialistes du Maroc, femmes et hommes, et un gros salut à ce pays que je porte dans mon cœur et avec qui j'ai une amitié toute particulière.

Le Parti communiste chinois

Nous sommes prêts à travailler avec l'USFP pour mettre en œuvre le partenariat stratégique signé entre les deux pays

« Le Département des relations extérieures du Comité central du Parti communiste chinois tient à adresser ses chaleureuses félicitations à votre parti à l'occasion de l'ouverture de votre XI^e Congrès national, en souhaitant plein succès à ses travaux.

Le Parti communiste chinois est fier de l'amitié traditionnelle avec l'USFP et est prêt à travailler avec vous pour mettre en œuvre le partenariat stratégique signé par le président Xi Jinping

et S.M le Roi Mohammed VI sur les moyens de développer les relations sino-marocaines.

Le Parti communiste chinois est soucieux également d'approfondir les échanges et la coopération entre les deux partis sur la base de la recherche d'un terrain d'entente tout en laissant de côté les différences, le respect mutuel, l'apprentissage et le bénéfice mutuel de manière à faire progresser les relations de partenariat stratégique Chine-Maroc, au service des intérêts des deux pays et de leurs peuples ».

Le Parti socialiste du Sénégal souhaite plein succès aux travaux de cet important Congrès

« J'accuse réception de votre courriel du 4 janvier 2022, par lequel vous avez bien voulu m'informer de la tenue du XI^e Congrès ordinaire de l'USFP prévu du 28 au 30 janvier 2022.

Je vous remercie de cette grande marque d'attention fraternelle et souhaite plein succès aux travaux de cet important Congrès de renouvellement des instances et de validation d'une nouvelle stratégie politique.

En espérant que les résultats seront à la hauteur de vos attentes, je vous prie de croire, cher camarade, à l'assurance de meilleurs sentiments socialistes ».

Bruno Gonçalves, la jeunesse socialiste mondiale

Je souhaite à l'Union socialiste des forces populaires, à l'occasion de la tenue de son 11^e Congrès, que le Congrès soit, comme à l'accoutumée, riche en ce qu'il aborde comme débats et dialogues aux acceptions précieuses et aux objectifs futuristes tels que vous vous y êtes penchés dans vos discussions concernant la jeunesse socialiste, discussions que nous voulons se rapportant également à l'ensemble des femmes itihadies et aux questions d'actualité d'une manière générale, dont les plus importants, les droits des jeunes et des femmes au

Maroc en particulier.

Nous, dans la jeunesse socialiste mondiale, nous comptons fortement sur notre partenaire au Maroc du fait de la totale confiance en lui, en ses décisions, ses interventions et son militantisme pour l'application des valeurs de l'égalité et la liberté sur le plan national, qui se reflète, par ailleurs, sur les organisations socialistes à travers le monde.

Ainsi, si nous appuyons votre marche socialiste nationale, comme d'habitude, bien avant et lors de nombreuses occasions, c'est que vous avez été et vous êtes toujours cette solide opposition face aux gouvernements précédents, notamment l'actuel gouvernement de droite au Maroc. De ce fait, comme exprimé précédemment, nous nous déployerons, au sein de la jeunesse socialiste mondiale et les autres organisations socialistes mondiales à soutenir la marche militante franche et audacieuse pour la réalisation d'un meilleur avenir, auquel aspire l'ensemble des Marocains. C'est ce vers quoi nous tendons à vos côtés, à l'avenir et aux différentes occasions à venir. Et merci.

Conny Reuter, Le coordinateur international de l'Alliance progressiste

Nous misons beaucoup sur vous.

Votre Congrès a été l'occasion d'évoquer les questions vitales et vous êtes en droit d'être fiers du processus que vous avez mené jusqu'à maintenant sans que cela n'empêche la réévaluation de ce processus pour un programme futuriste renouvelé.

Votre devise a été «Le Maroc d'abord» et cela s'inscrit parmi vos préoccupations nationales car le Maroc est confronté à de nombreuses questions vitales. Quant à nous, nous estimons que votre devise est une traduction de votre penchant régional, continental et international. Et si vous n'avez peut-être pas beaucoup besoin de nous au sein de «l'Alliance progressiste du monde», nous avons besoin de vous pour enrichir notre coopération car vos contributions ont toujours été riches. En outre, il

y plusieurs enjeux dans votre région nécessitant des solutions à l'horizon de la consolidation de sociétés plus démocratiques, solitaires et ouvertes, évoluant vers la résolution pacifique des différends mais aussi faisant face aux défis du développement et de lutte contre le terrorisme. Nous misons beaucoup sur votre adhésion permanente, comme à l'accoutumée, pour l'avenir.

Notre soutien pour vous, dans l'Alliance progressiste, demeure constant et que vive la coopération progressiste dans le monde.

«Mouvement Libya Al Mostakbal»

L'USFP a toujours été préoccupé par les questions de la paix et de la réconciliation en Libye

Les frères, le Premier secrétaire, les membres du Bureau politique et les membres du 11^e Congrès général de l'Union socialiste des forces populaires du Royaume du Maroc frère.

Nos cordiales salutations, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des membres du Bureau exécutif et politique et de l'ensemble des membres de notre parti (parti mouvement avenir libyen) qui a d'importantes relations particulières et stratégiques avec votre auguste parti, l'USFP, je présente la sincère expression de respect et de considération à l'ensemble des membres pour votre bienveillante invitation à participer à cette importante fête démocratique.

La tenue de votre 11^e Congrès est la preuve de la continuité, du dynamisme et de la force de votre parti. C'est également un message politique qu'il est un acteur fort, enraciné, démocrate, positionné dans la vie politique marocaine et contribuant que ce soit dans la majorité ou dans l'opposition.

Sœurs et frères,

S'il n'y avait pas la conjoncture de la pandémie du corona, nous aurions participé directement aux côtés de votre parti avec lequel nous avons toujours tenu à nouer des rapports, et ce depuis les débuts de notre parti dans votre pays frère, la Libye, en dépit de la courte et récente expérience partisane dont nous sommes parvenus à

faire une force politique active dans la société et l'Etat, et c'est à cet effet, nous avons veillé à instaurer de réels partenariats avec les partis socialistes et progressistes, famille politique dont nous sommes partie prenante.

Sœurs et frères, La nouvelle conjoncture mondiale nécessite une action commune, l'unification de nos efforts, davantage de coordination et l'échange des expériences dédiées à l'intérêt de nos partis, nos peuples maghrébains, arabes, africains, méditerranéens et mondiaux ; et c'est l'occasion pour exprimer notre considération et notre grande gratitude à Monsieur Driss Lachgar, le Premier secrétaire, les membres du Bureau politique de notre auguste parti avec lequel nous avons eu des rencontres, des discussions et des séminaires et dans lesquels il a été anticipatif et participatif, préoccupé par les questions de la paix, la réconciliation et la démocratie dans la nouvelle Libye. Ainsi, nous ressentons une grande fierté du fait que notre pays et notre parti sont au cœur de l'agenda de Sa Majesté le Roi, de votre pays et de votre parti.

Sœurs et frères, En réitérant nos remerciements et notre considération pour votre généreuse invitation, nous souhaitons que vous transmettiez à l'ensemble des membres de votre parti nos plus hautes salutations et nos vœux de succès et de réussite des travaux de votre Congrès de même que ses issues soient au niveau des défis auxquels sont confrontés notre région et nos pays maghrébains, tout en priant le Tout Puissant pour qu'il gratifie notre région et nos pays du changement politique souhaité via la démocratie et non par la baïonnette, comme cela se passe hélas dans votre pays frère, la Libye et que les armes soient définitivement rangées dans les musées nous laissant les mains libres pour aborder la bataille du développement, de la démocratie et de la construction de l'homme.

Veillez agréer nos amplex remerciements et grâtes à votre auguste parti. Nos meilleurs vœux au Royaume du Maroc frère de davantage de progrès et de prospérité sous la direction clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu le protège.



L'après-Congrès vu par Abdelhamid Jmahri, Lhassan Lachguar et Talaâ Saoud Atlassi



Abdelhamid Jmahri



Lhassan Lachguar



Talaâ Saoud Al Atlassi

« Nous avons maintenant un horizon de travail clair, avec des outils de travail clairs et des slogans clairs », a affirmé Abdelhamid Jmahri.

Dans une déclaration à nos confrères d'Anouar Press, Abdelhamid Jmahri a souligné que l'USFP, après la tenue avec succès de son XI^e Congrès national, doit avoir des instances au niveau des régions et des provinces, des instances fortes, efficaces et capables de prendre l'initiative.

« Je pense que le Congrès national a placé la barre plus haut,

et suggéré que nous devons préparer les échéances de 2026 dès maintenant avec la nécessité de définir l'ordre des priorités dans la direction de l'opposition afin d'être la première force politique dans l'avenir », a-t-il précisé. Et d'ajouter que ces ambitions demandent beaucoup d'efforts, d'abnégation, d'humilité, de fidélité et de cohésion...

Pour sa part, Lhassan Lachguar a affirmé que le XI^e Congrès de l'USFP a montré que « le corps ittihadi est sain » et que les Ittihadi(e)s sont « optimistes » quant à l'avenir de leur parti.

« On sent que les Ittihadi(e)s,

depuis l'époque du gouvernement d'alternance, sont prêts à relever les défis qui existent dans la société et le pays et à revenir en force avec confiance, espoir et un nouveau souffle vers l'avenir », a-t-il fait savoir. Et de poursuivre : « On sent que les Ittihadi(e)s se sont débarrassés de certains complexes, ils sont aujourd'hui engagés et veulent travailler » pour relever tous les défis.

Lhassan Lachguar a rappelé les bons résultats obtenus par le Parti de la Rose lors des dernières échéances électorales, tout en précisant que l'élection des

secrétariats régionaux et provinciaux est à même de donner un nouveau souffle et un vrai départ au Parti des Forces Populaires.

« J'imagine que l'USFP après son Congrès national sera un parti renouvelé, un parti de continuité parce que celle-ci est une question importante au sein du parti, qui s'appuie sur son histoire de lutte, ses acquis et sa présence dans la mémoire politique nationale », a mis en exergue Talaâ Saoud Al Atlassi, précisant que l'USFP œuvre pour défendre les intérêts du pays.

« Après le Congrès, nous devons être plus efficaces au ser-

vice du pays. Le parti doit être plus dynamique et ses militants doivent s'engager plus au service du pays ».

Il a également mis l'accent sur la nécessité de la continuité au niveau de la direction du Parti de la Rose.

« Ce qu'il faut faire maintenant, c'est développer notre outil organisationnel, s'adapter et être plus efficace dans le processus de modernisation et de réforme que connaît le Maroc sous la conduite éclairée de S.M le Roi. C'est un élément très important », a-t-il conclu.

H.T

Les mesures prises par l'ONDA pour proposer un accueil sain, rassurant et un parcours "healthy" aux passagers

L'Office national des aéroports (ONDA) a mis en place un plan pour accueillir les vols aériens et les passagers aux aéroports du Royaume dans les meilleures conditions et a déployé un ensemble de mesures pour fournir un accueil sain, rassurant et un parcours "healthy" aux passagers, indique l'office dans un communiqué.

"Dans le cadre des mesures préventives prises par les autorités marocaines pour lutter contre la propagation du Covid-19, l'Office national des aéroports a mis en place un plan pour accueillir les vols aériens et les passagers aux aéroports du Royaume dans les meilleures conditions. Ainsi un ensemble de mesures ont été déployées pour fournir un accueil sain, rassurant et un parcours "healthy" aux passagers", lit-on dans ce communiqué.

A travers ces mesures, la priorité absolue est de préserver les passagers, le personnel et tous les usagers des aéroports et d'accompagner cette opération dans les meilleures conditions possibles, en adaptant les infrastructures aéroportuaires avec le nouveau contexte sanitaire, ajoute l'Office.

Ces mesures concernent aussi bien la

zone départ que la zone arrivée à travers le renforcement des opérations de nettoyage des installations aéroportuaires, la mise en place de distributeurs de gel désinfectant dans les différents points de l'aéroport, la mise en

place de plaques en plastique aux bureaux d'enregistrement, le port obligatoire des masques par les passagers et tous les usagers des aéroports, et ce, dans toutes les zones aéroportuaires et l'application des mesures de

distanciation physique, à travers le marquage au sol, la réorganisation des fils d'attente pour éviter le regroupement des passagers et la condamnation d'un siège sur le banc.

Il s'agit également de mesurer la température corporelle des passagers avec des caméras thermiques installées au niveau de l'espace arrivée et de remplir la fiche sanitaire du passager mise à disposition par les autorités concernées, qui peut être également remplie et imprimée à travers le site internet de l'ONDA.

L'Office veille également à accompagner cette opération à travers la diffusion de messages de sensibilisation sur le respect des consignes de distanciation sociale et des gestes barrières par le biais d'annonces sonores, d'écrans d'affichage et de panneaux d'information et aussi à travers les comptes sur les réseaux sociaux et le site internet.

Pour rappel, grâce à ces mesures prises, 16 des aéroports internationaux sont certifiés "AHA" (Airport Health Accreditation) par le Conseil international des aéroports, suite à l'évaluation des mesures sanitaires mises en place par les aéroports pour lutter contre la pandémie de Covid-19.

Covid 19: 159 établissements scolaires fermés durant la période du 24 au 29 janvier

Un total de 3.287 cas de Covid-19 ont été enregistrés dans les établissements scolaires publics et privés dans plusieurs régions du Royaume durant la période du 24 au 29 janvier, ce qui a mené à la fermeture de 159 établissements, indique-t-on auprès du ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports. Ce sont en effet 389 classes qui ont été fermées pendant cette même période, en plus de 14 établissements scolaires relevant des missions étrangères, a précisé le ministère dans son bulletin hebdomadaire consacré au suivi de la situation épidémiologique dans les écoles, publié sur sa page Facebook. La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma arrive en tête avec un total de 795 cas de Covid-19 confirmés, suivie de Fès-Meknès avec 653 cas, alors que la région de Rabat-Salé-Kénitra compte le plus grand nombre d'établissements scolaires fermés (100).

Le protocole approuvé par le ministère exige la fermeture de la classe et l'adoption de l'enseignement à distance pour une période de sept jours après la détection de trois cas ou plus dans le même établissement scolaire en une semaine. Dans le cas où dix cas ou plus sont enregistrés dans différentes classes au niveau de l'établissement, la décision de fermeture et d'adoption de l'enseignement à distance pour sept jours est prise en coordination avec les autorités compétentes, selon le protocole qui nécessite le respect de toutes les mesures de précaution en vigueur.

Abusivement sucrée l'assertion d'Abou Zaid El Mokrie El Idrissi !

La disparition des abeilles justifiée par la normalisation des relations avec Israël

“**L**a bêtise humaine consiste à avoir beaucoup d'idées, mais des idées bêtes », cette citation de Henry de Montherlant résume à merveille le cas d'El Mokrie Abouzaid El Idrissi qui multiplie les soi-disant vérités scientifiques sur tout et rien. Ainsi et après avoir qualifié le physicien Stephen Hawking d'« ignare » et que son « intelligence ne dépasse pas celle de l'âne », et avoir déclaré que la National Aeronautics and Space Administration (NASA), puisait dans le Coran des méthodes pour améliorer ses recherches scientifiques, le soi-disant intellectuel et savant islamique récidive avec une découverte scientifique déterminante qui risque de changer le destin de l'humanité.

En effet, El Mokrie Abouzaid El Idrissi soutient que la disparition des abeilles au Maroc, relevée dernièrement par l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA), est due à la normalisation des relations avec Israël. Dans une vidéo diffusée sur la chaîne RT, il a déclaré que notre pays vit ce que l'Egypte a déjà vécu après la normalisation de ses relations diplomatiques avec l'Etat hébreu en accusant les pesticides israéliennes d'être à l'origine du déclin des abeilles égyptiennes. Il avance même que l'agriculture constitue une cible de complot. La preuve ? Il n'y a pas de preuve scientifique tangible et irrévocable, comme c'était toujours le cas. L'intervenant se contente des rumeurs ressassées par certains de ses amis ici ou en Egypte. Il va plus loin. Il remet en cause les arguments avancés par l'ONSSA soulignant que ce phénomène est dû à plusieurs facteurs dont, entre autres, la faiblesse des précipitations, la di-



minution de la quantité et de la qualité de l'alimentation disponible pour les abeilles ou encore l'état de santé des ruchers et les méthodes de prévention suivies.

Que dit la science ? Selon plusieurs études scientifiques, le syndrome d'effondrement défini par la perte des ouvrières, les reines étant les seules à survivre, date des années 70, avant même la signature du traité de paix israélo-égyptien le 26 mars 1979 à Washington, à la suite des accords de Camp David de 1978. En fait, ce phénomène de disparition ne date pas d'hier et il est connu depuis des siècles. D'autant plus qu'il s'agit d'un phénomène global. En 2008, le taux de décès en France a été de 30%. Ce taux n'a pas changé pour l'année suivante. De nombreux chercheurs soucieux de la situation ont été mobilisés de par le monde. La sonnette d'alarme a été tirée aux Etats-Unis en 2007 après l'enregistrement d'une disparition massive de plusieurs espèces d'abeilles, de plus de 60% des colonies. Les chiffres ont même atteint 90% dans certaines zones au sud et à l'est. Des phénomènes identiques ont été observés en Chine et dans plusieurs pays européens. Le coût de cette perte a été évalué à 15 milliards de dollars aux Etats-Unis.

Dans une interview accordée le 14 octobre 2007 au journal Le Monde, Bernard Vaissière, chargé de recherche à l'INARE, a affirmé que le déclin des abeilles se mesure à l'échelle mondiale. Chez les populations sauvages comme chez l'abeille domestique. « Sur tous les continents, et de plus en plus souvent, les productrices de miel meurent dans des proportions trop importantes à la sortie de l'hiver. En

Europe, nombre d'apiculteurs ont dû mettre la clé sous la porte. Aux Etats-Unis, où l'on parle d'un "syndrome d'effondrement des colonies", 25% du cheptel aurait disparu pendant l'hiver 2006-2007. En ce qui concerne les abeilles sauvages (soit mille espèces différentes en France), le doute a subsisté plus longtemps. Mais le débat a été récemment tranché par deux publications scientifiques. La première, parue dans Science en juillet 2006, démontre que les populations en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas ont considérablement baissé depuis la fin des années 70. La seconde, émanant de l'Académie des sciences des Etats-Unis, concluait, en octobre 2006, au déclin significatif des pollinisateurs en Amérique du Nord (Canada, Etats-Unis, Mexique)». Concernant les causes de ce phénomène, les scientifiques sont unanimes à considérer ce phénomène comme complexe et provenant de la combinaison et/ou de la conjonction de facteurs multiples tels que certains fongicides qui renforcent la toxicité des pyréthroides et néonicotinoïdes, parasites (Varroa Destructor Anderson & Trueman) avec un impact clair sur la santé des insectes pollinisateurs. A cela, s'ajoutent les prédateurs naturels : frelons européens (Vespa crabro L.), ours, souris, araignées, reptiles, amphibiens, pics verts, etc. et l'apparition récente de nouvelles menaces : frelons asiatiques (Vespa velutina Lepeletier), coléoptères (Aethina tumida Murray), etc. Les parasites, les parasitoïdes et les pathogènes (protozoaires, champignons, bactéries, virus) atteignent des abeilles déjà affaiblies par la

conjonction des facteurs précités et les rendent d'autant plus vulnérables.

Certains mettent en cause la pollution humaine. En effet, de plus en plus de campagnes sont souillées par la pollution industrielle et chimique déjà très présente en milieu urbain. L'extension de cette pollution a un impact notoire sur l'apiculture car des 20.000 espèces présentes dans le monde, la majorité disparaît progressivement au fil des ans. D'autres facteurs ont été incriminés les uns après les autres, notamment le Gaücho, un insecticide à base d'imidaclopride, puis le Régent à base de fipronil, le Cruiser à base de thiaméthoxan intoxicant progressivement les abeilles.

En outre, un rapport publié le 10 mars 2011 par le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) a indiqué que l'évolution des conditions de vie des abeilles domestiques et sauvages est étroitement liée à l'histoire des agrosystèmes où elles vivent et dont elles subissent les pressions : régression et dégradation des espaces naturels et semi-naturels, diminution des surfaces en légumineuses, expansion du maïs (qui ne produit pas de nectar). « Depuis les années 80, il y a eu des baisses de 70% parmi les variétés de fleurs sauvages "clés" », note le rapport. Plus de 20.000 espèces de plantes à fleurs pourraient disparaître ces prochaines décennies si aucune mesure de conservation sérieuse n'est prise, conclut-il. Le grand savant El Mokrie Abouzaid El Idrissi est-il au fait de ces rapports et études scientifiques ? Affaire à suivre.

Hassan Bentaleb



Quand on explique un fait scientifique par du grand n'importe quoi



Sur la vaccination, le président français Macron prend un risque très calculé



Le président français Emmanuel Macron, qui affiche sa volonté d'exercer une pression maximale sur les récalcitrants à la vaccination, joue sur du velours en pleine crise sanitaire, mais reste à la merci d'un retournement de l'opinion, selon des analystes.

Alors que la France a enregistré plus de sept millions de nouvelles contaminations au Covid-19 depuis le début de l'année, le pass vaccinal, obligatoire pour aller au restaurant ou prendre le train, est entré en vigueur le 24 janvier, après des manifestations drainant quelques dizaines de milliers de protestataires à travers le pays.

Considéré comme largement favori à sa propre succession, avec près de 25% d'intentions de vote au premier tour, M. Macron, qui ne

s'est pas encore déclaré candidat, a délibérément stigmatisé les non-vaccinés, confiant dans un entretien au quotidien *Le Parisien* au début du mois avoir "très envie de les emmerder" pour les amener à résipiscence.

Pour le politiste italien Giuliano da Empoli, "Emmanuel Macron fait de l'opposition entre pro et antivaccinés le clivage politique décisif de l'élection présidentielle".

Le résultat, écrit dans une tribune publiée par le journal *Le Monde* M. da Empoli, qui a été conseiller de l'ex-chef du gouvernement italien Matteo Renzi, est de "polariser le champ politique en identifiant les candidats les plus extrêmes comme seuls adversaires et en affaiblissant toutes les figures intermédiaires, au premier rang desquelles la candidate du parti Les

Républicains, Valérie Pécresse".

"La stratégie de Macron c'est de consolider sa base électorale", observe Rémi Lefebvre, professeur de sciences politiques à l'Université de Lille (Nord). Stratégie pour l'instant payante puisque son socle électoral semble se "solider" : 78% des électeurs ayant l'intention de voter pour lui se déclarent "sûrs de leur choix", en hausse de 6 points depuis début janvier, selon un sondage BVA publié vendredi.

"Le cœur de son électorat, c'est un électorat diplômé, assez aisé et qui est très hostile au côté un peu « irrationnel », ou du moins perçu comme tel, des antivax, donc il apparaît comme le camp de la raison face à l'obscurantisme, le complottisme, etc", explique Rémi Lefebvre. "Le risque c'est de mobiliser les anti-

vivax, mais on en trouve dans l'électorat LFI, dans l'électorat Zemmour, dans l'électorat Le Pen", ajoute-t-il, en référence à La France insoumise (LFI) du candidat de gauche radicale Jean-Luc Mélenchon, et des deux représentants de l'extrême droite, "donc on ne peut pas dire que ça va favoriser un camp contre lui".

Dans l'ensemble, le président sortant surfe sur une large adhésion de la population à sa gestion de la pandémie, même si elle "crée chez une toute petite partie des Français une vraie colère, sur les extrêmes, dans les comportements, avec des agressions de députés", remarque Emile Leclerc, directeur de recherche à l'institut de sondages Odoxa.

"Cette crise d'une certaine manière, c'est comme une cocotte-mi-

nute : tant qu'elle est bien couverte, tout se passe bien, et puis du jour au lendemain, si vous ouvrez un peu la cocotte, ça peut exploser", prévient-il, décelant de premiers signes préoccupants pour M. Macron.

Dans les derniers baromètres politiques, il perd 5 ou 6 points par rapport à décembre, "c'est la première fois depuis neuf mois qu'il passe sous la barre des 40%", souligne Emile Leclerc.

Dans un récent éditorial, le quotidien *L'Opinion* pointait le risque politique du "croisement de deux courbes, une première, ascendante, qui introduit de nouvelles restrictions à l'encontre des non-vaccinés, cible assumée du chef de l'Etat", et une seconde, descendante in fine, des contaminations. "Entre la réalité et la perception qu'ils en ont, il suffit d'un rien pour que dans l'esprit des Français, et donc des électeurs, l'image d'Emmanuel Macron passe de celle d'un président protecteur tenant bon la barre dans cette crise à rallonge, à celle d'enquiquineur en chef instaurant un tour de vis ne se justifiant pas totalement", selon le journal.

Giuliano da Empoli s'interroge sur les conséquences à terme de "l'adoption d'un style populiste par les leaders modérés". Selon lui, l'exemple italien montre qu'"utiliser les armes du populisme contre les populistes ne contribue finalement qu'à renforcer l'emprise de ces derniers".

Pour Rémi Lefebvre, "il y a une stratégie de cynisme, de polarisation, c'est totalement assumé" de la part du président sortant, quitte à affaiblir ainsi sa légitimité pour un second mandat. "Macron pense d'abord à la manière de gagner, ce qui serait quand même un exploit", rappelle-t-il, puisqu'aucun de ses prédécesseurs n'a été réélu au suffrage universel hors cohabitation.

Plombés par la pandémie, les transports londoniens cherchent à se refaire une santé

Confinements à répétition, télétravail : les usagers ont déserté métro et bus londoniens au gré des vagues de Covid-19, obligeant le gouvernement à injecter plusieurs milliards de livres pour maintenir à flot l'opérateur TfL.

À l'heure où la fréquentation des transports publics redémarre dans la capitale britannique, le gouvernement et la mairie de Londres, dont dépend l'organisme public Transport for London (TfL), se renvoient la balle pour trouver un financement pérenne.

L'affaire est urgente : les subventions publiques permettant de maintenir le niveau actuel de desserte des transports publics londoniens seront épuisées le 4 février et le maire Sadiq Khan agit l'épouvantail de réductions

de service, voire de fermeture d'une ligne de métro. "Le gouvernement doit de toute urgence apporter le soutien de long terme dont TfL a désespérément besoin", martèle le maire de Londres.

Le ministère des Transports appelle de son côté le maire à sa "responsabilité de remettre TfL sur une assise financière viable plutôt que de continuer à demander à l'Etat de la renflouer", a-t-il indiqué à l'AFP. La mairie rechigne à augmenter les impôts locaux, vus comme une "injuste punition" pour les Londoniens, mais le maire a tout de même proposé une hausse dans le prochain budget. Il demande encore environ 1,7 milliard de livres au gouvernement pour financer TfL jusqu'en avril 2023.

Loin de donner des garanties, le

ministère des Transports se borne pour l'instant à dire qu'il "continue de discuter avec TfL et le maire".

Ces échanges traduisent la rivalité entre le maire travailliste Sadiq Khan et son prédécesseur conservateur Boris Johnson, aujourd'hui Premier ministre, qui s'accusent mutuellement de mauvaise gestion des transports publics londoniens.

La pandémie "a dévasté les comptes de TfL", assure un porte-parole de l'entreprise à l'AFP, décrivant une chute vertigineuse de 95% des revenus de billets lors de la première vague. L'opérateur a dû puiser dans ses réserves et faire appel au gouvernement.

Depuis le début de la crise du Covid, le gouvernement a ainsi injecté

quelque 4 milliards de livres de subventions (4,8 milliards d'euros), auxquelles s'ajoutent 600 millions de livres de prêts.

La crise a aussi alourdi le budget et aggravé les retards de la nouvelle ligne du métro londonien, l'Elizabeth Line, qui doit desservir la capitale d'est en ouest. Son ouverture est désormais prévue au premier semestre 2022... contre une inauguration initialement annoncée pour 2018.

Le problème n'est pas spécifiquement britannique. Outre-Manche, Paris a dû venir à la rescousse d'Île-de-France Mobilités (IDFM) pour l'aider à boucler ses budgets 2020 et 2021.

Idem aux Etats-Unis où le secteur a pu compter sur le soutien du Congrès et de la Maison Blanche pour "rempla-

cer les revenus de billetterie" alors que les Américains étaient encouragés à rester chez eux, rappelle Paul Skoutelas, patron de l'American public transportation association, une organisation sectorielle.

Mais à Londres, le coup est d'autant plus difficile à encaisser que l'entreprise de transport tire 72% de ses revenus opérationnels de la vente de billets --c'est près du double de ses homologues à Paris ou New York, selon elle.

Avant la pandémie, "TfL se finançait largement de façon autonome, sans subvention majeure de l'Etat", rappelle auprès de l'AFP Taku Fujiyama, professeur associé spécialiste des transports à l'University College de Londres.

Une quarantaine de détenus politiques en grève de la faim en Algérie

Plus de quarante détenus politiques observent depuis plusieurs jours une grève de la faim en Algérie, selon l'avocat Abdelghani Badi. Dans un post sur sa page Facebook, Me Abdelghani Badi a précisé que ces détenus "injustement emprisonnés pour leurs opinions", observent une grève de la faim ouverte à la prison d'El-Harrach, à Alger.

Selon lui, ces détenus ont lancé cette grève pour protester contre "les poursuites et les fausses accusations dont ils sont les victimes" alors que d'autres, parmi les détenus, s'insurgent, à travers leur mouvement de grève, contre la prolongation "abusive" de leur détention provisoire.

Il a fait savoir, par ailleurs, que plusieurs détenus parmi les grévistes ont entrepris cette action, coïncidant avec le 64^e anniversaire de la grève des Huit-Jours, en 1957, pour protester contre l'article 87 bis sur la base duquel ils sont accusés de "terrorisme". "Ils rejettent les chefs d'inculpation retenus contre eux sur la base de cet article du Code pénal qui les accusent de terrorisme", a affirmé encore l'avocat.

Dans cet article, est poursuivie, entre autres, pour acte terroriste "toute personne œuvrant ou incitant par quelque moyen que ce soit, à accéder au pouvoir ou à changer le système de gouvernance par des moyens non constitutionnels", rappelle-t-on. Ces détenus, selon l'avocat, "rejettent formellement et fondamentalement les qualifications contenues dans cet article dont ils sont victimes", "refusent ce qualificatif et ne se considèrent pas comme des terroristes, mais de simples citoyens ayant exprimé publiquement leur opinion".

En juin 2021, l'introduction,



dans l'article 87 bis, du paragraphe incriminé a suscité l'inquiétude. Beaucoup, parmi les avocats notamment et les défenseurs des droits de l'Homme, ont relevé le caractère "ambigu" de ce texte, en considérant qu'il a pour effet d'aggraver le caractère imprécis de la définition de l'acte terroriste tel que défini à l'article 87 bis du Code pénal.

Dans ce sens, des experts et des rapporteurs spéciaux de l'ONU ont accusé le régime algérien d'"instrumentaliser politiquement le terrorisme" pour réprimer les libertés publiques. Dans une communication adressée au haut Haut-com-

missariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH), ces experts et représentants onusiens ont réitéré leur préoccupation quant à la définition d'actes terroristes adoptés par cet article qui, en incluant dans la catégorie d'acte terroriste une large variété d'infractions, entre en collision avec le principe de sécurité juridique.

Selon eux, ce texte porte atteinte aux droits de réunion pacifique et à la liberté d'expression, et impose des sanctions disproportionnées à des actes qui ne devraient pas être traités par des législations antiterroristes. Ces rapporteurs spéciaux des Nations

unies craignent le pire pour le sort des défenseurs des droits de l'Homme et les activistes pacifiques de l'opposition algérienne.

De son côté, un collectif d'organisations et de défenseurs des droits de l'Homme en Algérie a lancé un appel aux autorités algériennes pour mettre un terme à la nouvelle vague de répression et de restrictions des droits et libertés dans le pays. Cette répression, confortée par l'article inique 87 bis du Code pénal, veut terroriser toute volonté d'organisation ancienne ou nouvelle, met en garde le collectif.

Depuis le début du Hirak, en 2019, des centaines de personnes

ont été arrêtées, souvent placées sous mandat de dépôt. Certains ont attendu plusieurs mois avant d'avoir droit à un procès. Aujourd'hui, pas moins de 300 personnes, accusées d'"atteinte à la sûreté de l'Etat", "d'atteinte à l'intégrité du territoire", d'"action subversives susceptibles d'instaurer un climat de terreur ou d'actions susceptibles de semer la haine ou encore la division", croupissent dans les prisons en Algérie.

La plupart de ces détenus sont poursuivis pour avoir exprimé une opinion, à travers notamment des publications sur les réseaux sociaux.

Les talibans ont tué plus de 100 ex-membres du gouvernement ou de la sécurité, rapporte l'ONU

Les talibans et leurs alliés sont accusés d'avoir tué plus d'une centaine d'anciens membres de la sphère gouvernementale et des forces de sécurité afghanes ainsi que d'Afghans ayant travaillé avec les troupes étrangères, selon un nouveau rapport de l'ONU rejeté par les fondamentalistes islamistes.

Ce document, dont l'AFP a consulté un exemplaire dimanche, constate également une sévère restriction des droits humains en Afghanistan depuis la mise en place de la gouvernance des talibans à l'été, en particulier concernant les

droits des femmes et le droit de manifester. "Malgré les annonces d'une amnistie générale des anciens membres de gouvernement, des forces de sécurité et de ceux ayant travaillé pour les militaires étrangers, la Manua (Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan) a continué de recevoir des signalements crédibles d'homicides, de disparitions forcées et d'autres infractions envers ces personnes", précise ce rapport du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.

Depuis que les talibans se sont emparés de Kaboul le 15 août, la

mission onusienne a reçu plus d'une centaine de signalements de tueries qu'elle considère crédibles, détaille le texte, affirmant que plus des deux-tiers de ces homicides ont été "des homicides extra-judiciaires commis de facto par les autorités ou leurs affiliés".

Lundi, les talibans ont rejeté en bloc les accusations contenues dans ce rapport. "L'Emirat islamique (nom donné par les fondamentalistes à leur régime, ndlr) n'a tué personne depuis l'annonce de l'amnistie", a tweeté le ministère de l'Intérieur, en assurant une nouvelle fois que les meurtres d'an-

ciens membres des forces de sécurité sont dus à des rivalités ou inimitiés personnelles.

De plus, poursuit le document, "des militants pour les droits humains et des employés des médias continuent d'être victimes d'attaques, d'intimidations, de harcèlement, d'arrestations arbitraires, de maltraitements et d'homicides".

C'est "tout un système social et économique qui est en train de disparaître", a commenté M. Guterres, évoquant la répression des manifestations pacifiques, le manque d'accès des femmes au monde du travail et des filles à

l'éducation.

Aucun pays n'a reconnu ce stade le gouvernement taliban. Avec l'aggravation de la pauvreté et la sécheresse qui a dévasté l'agriculture dans de nombreuses régions, l'ONU a prévenu que la moitié des 38 millions d'Afghans risquait une pénurie alimentaire.

Le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité en décembre une résolution facilitant pendant un an l'aide humanitaire à l'Afghanistan, sans enfreindre les sanctions internationales imposées à des personnes et entités liées aux talibans.

Portrait

Antonio Costa

Un socialiste pragmatique

Antonio Costa, qui a obtenu la majorité absolue à l'issue des élections législatives de dimanche au Portugal, est un socialiste pragmatique arrivé au pouvoir en s'alliant avec la gauche radicale mais qui n'a jamais renoncé à l'ambition de gouverner seul.

“C'est la victoire de l'humilité, de la confiance et pour la stabilité”, s'est félicité le Premier ministre portugais lors de son discours de victoire.

D'origine indienne, cet avocat de 60 ans tout en rondeurs, aux cheveux blancs et aux lunettes fines, avait dû remettre son mandat en jeu en raison d'une rupture sur le budget avec ses anciens alliés.



Antonio Costa a obtenu la majorité absolue à l'issue des élections législatives de dimanche au Portugal

C'est pourtant grâce au pacte inédit scellé avec la gauche radicale et les communistes que l'ancien maire de Lisbonne est arrivé au pouvoir en 2015... à l'issue d'un scrutin qu'il avait perdu!

L'alliance s'est montrée plus solide qu'escompté et cet amateur de cuisine, de cinéma et de fado est allé jusqu'au bout de son premier mandat de quatre ans.

Profitant d'une conjoncture favorable pour détricoter les mesures d'austérité mises en oeuvre par la droite en échange d'un plan de sauvetage international accordé en 2011, M. Costa a, dans le même temps, continué à assainir les comptes publics pour afficher le premier excédent budgétaire de l'histoire récente du Portugal.

Il a ensuite remporté les législatives d'octobre 2019 sans disposer de majorité absolue. Mais il n'a pas souhaité renouveler son alliance avec ses soutiens de la gauche radicale, qui ont fini par le lâcher après l'échec des négociations autour du budget 2022.

Contrairement au score serré que prévoient les sondages, les socialistes ont remporté les élections de dimanche en élisant au moins 117 députés sur un total de 230, selon des résultats encore partiels.

“Une majorité absolue ce n'est pas le pouvoir absolu”, a affirmé M. Costa, parfois décrit comme quelqu'un d'opiniâtre, qui prend des

décisions seul.

Il s'est engagé à diriger “une majorité ouverte au dialogue” avec toutes les formations politiques représentées au Parlement, à l'exception du parti d'extrême droite Chega (assez), propulsé au rang de troisième force du pays avec 12 députés.

Le président conservateur Marcelo Rebelo de Sousa, son ancien professeur à la faculté de droit de Lisbonne, railla un jour son “optimisme chronique et légèrement agaçant”. Saillie à laquelle Costa répondit en revendiquant son “optimisme militant”.

Persévérant, ce supporter du club de football du Benfica, marié à une enseignante et père de deux enfants, a bâti sa carrière avec la même patience dont il fait preuve face aux puzzles, son passe-temps favori.

Né le 17 juillet 1961 à Lisbonne, Antonio Costa a grandi dans les milieux intellectuels fréquentés par ses parents, la journaliste Maria Antonia Palla, une socialiste, et l'écrivain communiste Orlando da Costa, descendant d'une grande famille de Goa, ancien comptoir colonial portugais en Inde.

Dès 14 ans, “Babush” (“enfant” en konkani, la langue de Goa), qui affirme avoir souffert du divorce de ses parents mais pas de sa couleur de peau, s'engage dans la Jeunesse socialiste. Une licence en droit et sciences politiques en poche, il de-



C'est la victoire de l'humilité, de la confiance et pour la stabilité

vient avocat en 1988.

A 34 ans, il est nommé secrétaire d'Etat aux Affaires parlementaires, un poste clef dans le gouvernement minoritaire d'Antonio Guterres, l'actuel secrétaire général de l'ONU, avant de devenir son ministre de la Justice.

Après un bref passage au Parlement européen, il revient aux affaires en 2005 comme ministre de l'Intérieur, mais quitte le gouvernement au bout de deux ans pour la mairie de Lisbonne, où il fait ses premiers pas à la tête d'une union de la gauche.

Cette fonction lui permet aussi de prendre ses distances avec l'ancien Premier ministre José Socrates, évincé du pouvoir en 2011, puis mis en examen pour corruption en 2014, deux mois après l'élection de M. Costa à la tête du Parti socialiste.



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.10 : Tinoubka
 07.40 : Entre ciel et terre : La Jordanie
 08.35 : Ichâa Mamlaka
 09.30 : Dounia
 Douara Ep 16
 10.30 : Quotidienne Bghit Namchi Baïd Capsule 7
 10.40 : Oussrati Ep 82
 11.40 : Nhar Mabrouk Ep 7
 12.00 : Nhar Mabrouk Ep 8
 12.20 : Hami Oulad Aâmi Ep 2
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Hayna Ep 14
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Merdi Mem-tou Ep 22
 14.50 : Merdi Mem-tou Ep 23
 15.00 : Parlement
 Chambre des Conseillers
 18.00 : Le magazine régional
 18.20 : Quotidienne Bghit Namchi Baïd Capsule 38
 18.30 : JT en Français
 18.50 : Souhlifa Saison 1 Ep 3
 19.00 : Souhlifa Saison 1 Ep 4
 19.10 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule 37
 19.20 : Nhar Mabrouk Ep 9
 19.40 : Nhar Mabrouk Ep 10
 19.55 : Hami Oulad Aâmi Ep 3
 20.30 : JT Principal
 21.30 : Noukta Ila Satr
 22.30 : Aâbak Attourat
 23.30 : Dernier bulletin d'information
 23.50 : Téléfilm Moul Honda
 01.30 : Canal Atlas
 02.30 : Nhar Mabrouk Ep 9
 02.50 : Hayna Ep 14
 03.30 : Dounia
 Douara Ep 16
 04.30 : Tinoubka
 05.00 : Entre ciel et terre : La Jordanie
 06.00 : Ichâa Mamlaka



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:30:00 : SABAHYAT 2M
 07:15:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:30:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE : RAMY LAPACHE
 08:00:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR
 08:30:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
 09:20:00 : FEUILLETON : HDIDANE & BENT AL HARRAZ
 09:50:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 09:55:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
 10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:00:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
 11:55:00 : SERIE : AL BAHJA... TANI
 12:30:00 : MAGAZINE : CAPSULES TAJA
 12:35:00 : METEO
 12:45:00 : AL AKHBAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 14:15:00 : NEWS : ECO NEWS
 14:25:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:35:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
 15:50:00 : FEUILLETON : HDIDANE & BENT AL HARRAZ
 16:20:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
 17:20:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
 17:45:00 : DESSIN ANIME : LES LAPINS CRETINS
 18:10:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:20:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:30:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 19:15:00 : MAGAZINE : CAPSULE AHSANE PATISSIER
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:45:00 : QUE DU SPORT
 20:50:00 : METEO
 20:55:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:10:00 : METEO
 21:15:00 : AL MASSAIYA
 21:50:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER
 23:40:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI
 00:30:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 01:15:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 02:00:00 : MAGAZINE : MOUKHTAFOUNE
 03:00:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
 03:30:00 : FEUILLETON : SOUQ DLALA
 04:20:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 05:10:00 : DOCUMENTAIRE : Les arts traditionnels : le cuivre



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



06h30 : Tfo
 08h15 : Téléshopping
 09h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 11h00 : Les feux de l'amour : Série
 12h00 : Les 12 coups de midi
 13h00 : Journal
 13h55 : Ma mère, mon sauveur : Téléfilm
 15h40 : Du rêve au cauchemar : Téléfilm
 17h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL : Divertissement
 18h40 : Ici tout commence : Série
 19h15 : Demain nous appartient : Série
 19h55 : Météo
 20h00 : Journal
 20h45 : My million, C'est Canteloup
 21h10 : SWAT : Série
 23h20 : SWAT : Série
 02h10 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 09h30 : La maison des Maternelles
 10h15 : Amour, gloire et beauté : Série
 10h45 : Tout le monde veut



prendre sa place : Jeu
 11h15 : Chacun son tour : Jeu
 11h50 : Tout le monde à son mot à dire : Jeu
 13h00 : Journal
 13h55 : Ca commence aujourd'hui : Magazine
 16h15 : Affaire conclue : Magazine
 18h00 : Tout le monde à son mot à dire : Jeu
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h45 : Météo
 20h00 : Journal
 20h45 : Un si grand soleil : Série
 21h10 : J'irai où tu iras : Film
 23h45 : Lolo : Film
 23h25 : Affaire conclue remonte le temps
 02h35 : Ca commence aujourd'hui
 04h55 : Pays et marchés du monde
 04h55 : Tout le monde veut prendre sa place



06h00 : M6 music
 06h50 : M6 kid
 08h50 : M6 boutique
 10h05 : Ca peut vous arriver
 11h35 : Ca peut vous arriver chez vous
 12h45 : Le 12.45
 13h40 : Scènes de ménages : Série française
 14h00 : Tout feu tout love : Téléfilm
 15h50 : Les reines du shopping
 16h50 : Incroyables transformations : Divertissement
 18h35 : La meilleure boulangerie de France Normandie.
 19h45 : Le 19.45, météo
 20h30 : Scènes de ménages : Série
 21h10 : Mission travaux : ma maison est un chantier : Magazine
 02h25 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal
 20h05 : 28 minutes samedi
 20h50 : Exterminez toutes ces brutes : Série documentaire
 22h50 : Exterminez toutes ces brutes : Série doc
 00h45 : Le dessous des cartes



01h00 : Arte reportage
 01h55 : Julie Andrews, la mélodie de la vie : Doc
 02h50 : Terres de cinéma
 03h35 : A la rencontre des peuples mers.



06h00 : Okoo
 08h30 : Chroniques méditerranéennes
 09h00 : Vous êtes formidables
 09h50 : Dans votre région
 10h55 : Outre-mer. l'info
 11h50 : Le 12-13
 12h55 : Météo à la carte : Magazine
 14h00 : Rex : Série
 16h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 17h00 : Slam : Jeu
 17h45 : Ques-



tions pour un champion : Jeu
 18h30 : Le 18 :30
 19h00 : Le 19-20
 20h20 : Plus belle la vie : Série
 20h45 : Tout le sport
 21h10 : Alex Hugo : Série
 22h40 : Alex Hugo : Série
 00h20 : Libre court. Festival du court métrage de Clermont-Ferrand
 02h00 : Secrets d'histoire
 03h50 : Les matinales
 04h20 : Slam
 04h55 : Questions pour un champion



BMCE Capital présente sa stratégie d'investissement pour 2022

BMCE Capital a tenu, mardi, son premier webinar au titre de l'année 2022 sous le thème "Quelle stratégie d'investissement adopter sur le marché boursier en 2022 ?".

Cette conférence, organisée dans le cadre de son cycle de conférences et à l'occasion de la publication par BMCE Capital Global Research (BKGR) de son "Strategy annuel 2021-2022", fut l'occasion de dresser un bilan de la situation et des perspectives macroéconomiques en 2021 et en 2022, ainsi que des performances et résultats du marché boursier sur l'exercice écoulé et de présenter la stratégie d'investissement proposée par BKGR pour la présente année avec son portefeuille de valeurs recommandées, indique le Pôle banque d'affaires de Bank of Africa – BMCE Group, dans un communiqué.

Parmi les principaux messages clés de cette publication et qui ont été discutés lors de cet événement, animé conjointement par les experts de BKGR et BMCE Capital Bourse, le communiqué cite notamment le rebond estimé de l'économie marocaine en 2021 de +6%, porté par un bon comportement de la composante agricole ainsi que par le redressement de la consommation interne, avant une décélération attendue à +2,9% en 2022 dans le sillage de la projection d'une récolte céréalière davantage normative, rapporte la MAP.

Il s'agit également de la nette amélioration de l'emploi au troisième trimestre 2021 suite à la création de 642.000 nouveaux postes, réduisant le taux de chômage à 11,7%, de l'allègement du déficit budgétaire de -1,2% à -57,6 milliards de dirhams (MMDH) à fin novembre 2021, globalement dans la cible des -6,5% du PIB projetée pour 2021.

Il est aussi question de la légère hausse des prix à partir du mois de septembre, indiquant un niveau d'inflation pour toute l'année 2021 de près de +2%, supérieur aux attentes initiales, de la dégradation du déficit commercial de -26,4% à -181 MMDH à fin novembre 2021, de l'excellente performance du Masi et du MSI 20 à +18,35% et +17,40% en y-t-d à fin 2021 et de la très bonne orientation du portefeuille BKGR qui finit l'année sur une hausse y-t-d de +34,63%, contre +22,10% pour son benchmark.

Et d'ajouter qu'en 2022, la sélection de valeurs de BMCE Capital Global Research présente un potentiel théorique de croissance de près de +7,4%.

"A travers cette rencontre virtuelle riche en échanges entre les experts et les invités, BMCE Capital réaffirme son engagement à apporter à ses clients une analyse financière conforme aux meilleurs standards internationaux", conclut le communiqué.

L'IPPIEM hors raffinage continue sur sa tendance haussière



L'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» est ressorti en hausse en décembre 2021, a annoncé le Haut-commissariat au plan (HCP).

Selon les données statistiques de l'institution publique, il a enregistré une hausse de 2,9% en glissement mensuel au cours du mois de décembre.

L'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» enregistré ainsi sa treizième hausse mensuelle consécutive entamée en

décembre 2020 (0,4%).

Il faut dire que la dernière baisse de cet indice remonte au mois de novembre 2020. Il avait alors accusé un léger recul de 0,1% avant de céder à une série de hausses observées tout au long de l'année qui vient de s'écouler : janvier (0,2%), février (0,3%), mars (0,7%), avril (0,6%), mai (0,4%), juin (1,1%), juillet (1,8%), août (0,1%) septembre (2,0%), octobre (0,2%) et novembre (0,5%).

L'augmentation des prix à la production en décembre dernier est la résultante de la hausse des prix de l'«Industrie chimique» (15,3%), de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» (0,5%) et dans les «Industries alimentaires», la «Fabrication de textiles», le «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège» et dans la «Fabrication d'équipements électriques» (0,1%), a expliqué le Haut-commissariat.

Cette évolution est également attribuée à la baisse de 0,7% des prix enregistrée dans la «Métallurgie» et de 0,3% de l'«Industrie d'habillement», a fait savoir le HCP dans une note d'information relative à l'indice des prix à la production industrielle, énergétique et minière du mois de décembre 2021.

A titre de comparaison, en

novembre 2021, la hausse des prix à la production avait été attribuée à celle des prix des «Industries alimentaires» (1,2%), de la «Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et des équipements» (1,8%), de la «Métallurgie» (0,9%), de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» (0,3%) et dans la «Fabrication de textiles» et «Fabrication d'équipements électriques» (0,2%).

Cette augmentation tenait également compte de la baisse de 0,2% des prix enregistrée dans la «Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques», avait ajouté le Haut-commissariat dans sa précédente note d'information.

Rappelons également que la hausse des prix enregistrée deux mois plus tôt, en octobre 2021, était justifiée par la hausse de 0,9% des prix des «Industries alimentaires», de 0,2% de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» et de l'«Industrie d'habillement» et de 0,1% dans la «Métallurgie» et dans la «Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et des équipements».

Le Haut-commissariat avait en outre attribué cette variation à la baisse de 1,9% des prix de la «Fabrication de produits en

caoutchouc et en plastique» et de 0,2% de la «Fabrication de textiles».

A toutes fins utiles, rappelons par ailleurs que la dernière baisse de l'indice des prix à la production du secteur des «Industries manufacturières hors raffinage de pétrole» (0,1%, novembre 2020) était attribuée à celle de 2,1% des prix de la «Métallurgie» et de 0,1% de la «Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques».

Dans sa note d'information d'alors, le Haut-commissariat au plan avait en outre indiqué que ce recul tenait également compte de la hausse de 0,1% des prix au niveau des branches des «Industries alimentaires» et «Industrie chimique», de 0,4% dans la «Fabrication de textiles» et de 0,7% dans le «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège».

Il est important de relever ici le fait que les indices des prix à la production des secteurs des «Industries extractives», de la «Production et distribution d'électricité» et de la «Production et distribution d'eau» ont connu une stagnation au cours du mois de décembre 2021, comme l'a souligné le Haut-commissariat dans sa note.

Alain Bouithy



Augmentation de 2,9% des prix à la production des industries manufacturières en décembre dernier

Le dirham quasi-stable face à l'euro

Le dirham est resté quasi-stable face à l'euro et s'est déprécié de 0,50% vis-à-vis du dollar américain, durant la période allant du 20 au 26 janvier 2022, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique la banque centrale dans son récent bulletin hebdomadaire.

Au 21 janvier 2022, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 329,1 milliards de di-

rhams (MMDH), en hausse de 0,2% d'une semaine à l'autre et de 6,3% en glissement annuel.

Au cours de la même période, l'encours global des interventions de Bank Al-Maghrib ressort à 74,3 MMDH dont 34,1 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 22,7 milliards sous forme d'opérations de pension livrée, 17,6 milliards dans le cadre des programmes de soutien au financement de la TPME.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 4,2 milliards et le taux interbancaire s'est situé au cours de cette période à 1,50% en moyenne.

Sur le marché boursier, le MASI s'est déprécié de 0,1% et sa performance depuis le début de l'année ressort à 2,7%. Cette évolution hebdomadaire trouve son origine principalement dans les baisses des indices de secteurs des "télécommunications" de 1,3%, des "ser-

vices de transport" de 1,6% et des "distributeurs" de 2,1%. En revanche, ceux du "pétrole et gaz" et des "bâtiments et matériaux de construction" ont augmenté de 2,9% et de 1% respectivement. Pour ce qui est du volume global des échanges, il a atteint 1,3 MMDH après 1,2 MMDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen s'est chiffré à 229,5 millions contre 188,5 millions de dirhams.

Hausse de 11,6% du trafic portuaire global

Les ports marocains ont enregistré une évolution importante du trafic portuaire global qui est passé de 172,1 millions de tonnes en 2020 à 192,1 millions de tonnes en 2021, soit une hausse de 11,6%.

Selon un communiqué du ministère de l'Équipement et de l'Eau, le trafic domestique a enregistré un volume de 111,5 millions de tonnes (+1,5%) tandis que le transbordement a atteint un volume de 80,5 millions de tonnes, soit une croissance significative de 29,5% par rapport à 2020, rapporte la MAP.

En effet, malgré les effets de la crise sanitaire mondiale, les secteurs maritime et portuaire ont globalement montré une grande résilience vis-à-vis de la pandémie de Covid-19, en assurant la continuité des chaînes

d'approvisionnement mondiales durant l'année 2021, se félicite le ministère.

L'année dernière a été marquée par la prédominance de l'activité de transbordement par rapport aux importations, une première dans l'histoire des trafics portuaires au Maroc, a fait savoir le ministère, précisant que le transbordement a représenté 41,9% du trafic global, suivi des importations de 33,3%, des exportations de 20,8%, du cabotage de 3,2% et du soutage de 0,8%.

Selon les données dévoilées par le ministère, les importations se sont établies, au titre de l'année 2021, à plus de 63 millions de tonnes, marquant ainsi une quasi-stagnation par rapport à 2020 (-0,03%), expliquée principalement par la variation du trafic des céréales (7,2 millions de tonnes/-23,9%), du soufre (6,8 millions de tonnes/-5,1%), de l'ammoniac (1,6 million de tonnes/-12,9%), du charbon (11,2 millions de tonnes/+7,8%) et des hydrocarbures (11,2 millions de tonnes/+12,6%).

Quant aux exportations, elles ont atteint en 2021 un volume de 39,9 millions de tonnes (+1,7% par rapport à l'année 2020), dû principalement à l'acide phosphorique (3,8 millions de tonnes/+7%), aux conteneurs (4,8 millions de tonnes/+2%), au phosphate brut (9,4 millions de tonnes/-5,6%), aux engrais (10,9 millions de tonnes/-6,8%) et au clinker (1,2 millions de tonnes/-2,5%).

Le trafic du cabotage entre les ports marocains a connu une hausse de 20,8% par rapport à l'année 2020, en enregistrant un volume de 6,1 millions de tonnes en 2021. Cette évolu-



tion est liée principalement à la hausse du cabotage des conteneurs (+31,2%).

Le soutage des hydrocarbures (Bunkering) a connu une diminution de -2,1% par rapport à l'année 2020. Il a enregistré un volume de 1,59 million de tonnes et ce, au profit des navires transitant par le Déroit de Gibraltar.

Pour l'activité de transbordement, le complexe portuaire de Tanger Med a confirmé sa position de plateforme logistique majeure au niveau du bassin méditerranéen, en enregistrant ainsi un trafic de 80,5 millions de tonnes durant l'année 2021, soit une progression notable de 29,5% par rapport à l'année précédente.

Le trafic des véhicules neufs a at-

teint 520.777 unités au cours de l'année 2021, enregistrant une hausse de 22,4% par rapport à l'année 2020 considérée comme une année exceptionnelle, marquée par la suspension temporaire de l'activité des principaux opérateurs au Maroc, suite à la crise sanitaire de la Covid-19.

Toutefois, certaines activités sont toujours impactées par cette crise, notamment celles relatives aux passagers et croisiéristes.

En effet, pour le trafic des passagers, les ports marocains ont vu transiter 723.407 PAX en 2021, soit une baisse de 30% par rapport à 2020, en raison de la suspension des voyages internationaux et des mesures sanitaires, afin de limiter la propagation de la pandémie. Pour l'activité de croisières, les ports marocains n'ont en-

registré aucun trafic au cours de l'année 2021.

Par ailleurs, le volume des débarquements des produits de la pêche maritime côtière et artisanale, durant l'année 2021, a connu une progression de 3% pour s'établir à 1,33 million de tonnes.

Avec 165,2 millions de tonnes traités au titre de l'année 2021, les ports de Tanger Med, Casablanca et Jorf Lasfar concentrent presque 86% du trafic global. Ainsi, le port de Tanger Med se positionne en tête de liste, en franchissant pour la première fois le cap de 100 millions de tonnes. Pour le trafic domestique, le port de Jorf Lasfar maintient sa première position du Royaume en termes de volume de marchandises traitées en import-export, suivi par le port de Casablanca.



Le transbordement a atteint un volume de 80,5 millions de tonnes, soit une croissance significative de 29,5% par rapport à 2020

Le besoin en liquidité des banques s'atténue à 70,8 MMDH l'an dernier

Le besoin en liquidité des banques s'est atténué en 2021 pour se situer en moyenne hebdomadaire à 70,8 milliards de dirhams (MMDH), selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

"Après un creusement depuis l'année 2017, le besoin en liquidité des banques s'est atténué au cours de l'année 2021 pour s'établir en moyenne hebdomadaire à 70,8 milliards de dirhams après 90,2 milliards en 2020. De ce fait, Bank Al-Maghrib a réduit le volume de ses injections de liquidité qui a atteint en moyenne hebdomadaire 82,9 milliards de dirhams après 96,3 milliards en 2020", fait savoir la DEPF dans sa note de conjoncture de janvier 2022.

Ladite note fait aussi ressortir qu'après l'ac-

centuation enregistrée au cours du 3ème trimestre 2021, le besoin en liquidité des banques s'est atténué au 4ème trimestre 2021 à 70 MMDH en moyenne hebdomadaire, rapporte la MAP.

Cette évolution est en relation, particulièrement, avec l'amélioration des réserves de change. Dans ce contexte, la banque centrale a réduit le volume de ses injections de liquidité qui s'est établi en moyenne hebdomadaire à 83,4 MMDH après 97 MMDH au T3-2021.

Les interventions de Bank Al-Maghrib ont porté, essentiellement, sur les avances à 7 jours sur appels d'offres (34,5 MMDH), les prêts garantis accordés dans le cadre des programmes de soutien au financement de la très petite, petite et moyenne entreprise (24,7 MMDH) et les opéra-

tions de pensions livrées (24,3 MMDH).

Quant au taux interbancaire moyen pondéré au jour le jour (TIMPJJ), celui-ci se maintient, depuis le 18 juin 2020, en évolution quasi-stable, alignée sur le taux directeur à 1,50%.

Sagissant du volume moyen des transactions interbancaires, il a reculé par rapport au T3-2021 de 7,6% pour se situer à 3,3 MMDH.

En outre, la DEPF note que lors de son conseil du 21 décembre 2021, Bank Al-Maghrib a décidé de maintenir le taux directeur inchangé à 1,5%, jugeant qu'il demeure approprié et que l'orientation de la politique monétaire reste largement accommodante, assurant des conditions de financement adéquates.

Le taux interbancaire a poursuivi sa baisse,

enregistrant un recul de 29 points de base par rapport à l'année 2020 pour se situer en moyenne à 1,5% en 2021. Le volume moyen des transactions interbancaires, quant-à-lui, a reculé, en glissement annuel, de 14,8% à 4,1 MMDH en 2021.

Concernant l'évolution des taux débiteurs, le taux moyen pondéré global a enregistré une légère hausse, en glissement trimestriel, de 3 points de base pour atteindre 4,35% au troisième trimestre 2021, après une baisse de 13 pb au T2-2021. Cet accroissement a concerné les taux des crédits à l'équipement (+69 pb à 4,79%) et à l'immobilier (+20 pb à 4,72%), alors que ceux des crédits de trésorerie ont stagné à 4% et ceux des crédits à la consommation ont reculé de 13 pb à 6,51%.

Art & culture

Présentation d'un livre sur les relations entre Cheikh Ibrahima Niass et le Maroc



La cérémonie de présentation du livre "Qidamo Assidki Fi Idhari Al-Haq", traitant des relations entre Cheikh Ibrahima Niass et le Royaume du Maroc qui vient de paraître au Sénégal, a eu lieu, samedi à Dakar, en présence de l'auteur de l'ouvrage, Babacar Niang, et de dignitaires religieux de ce pays.

La cérémonie, organisée à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD2), a été marquée par la présence notamment de Cheikh Abdoul Ahad Cheikh Mbacké, conseiller du président de la République du Sénégal, Macky Sall, de Cheikh Tidiane Cheikh Abdoul Aziz Sy Al-Amin, président du Cadre unitaire de l'Islam au Sénégal (CUDIS), de Cheikh Mouhammadoul Mahi Ali Cissé, porte-parole du Khalife général de la Fayda Tijania, Cheikh Mouhammadoul Mahi Cheikh Ibrahima Niass, et d'un représentant de l'ambassade du Royaume du Maroc au Sénégal, entre autres.

Le livre, en langue arabe, réalisé par le professeur Cheikh Babacar Niang "donne un aperçu sur l'histoire de Cheikh Ibrahima Niass et sa relation avec le Royaume du Maroc, de par son trône, son gouvernement et son peuple, dans le but de révéler les types de coopération et la profondeur des racines communes en termes d'ascendance, de religion, de langue, d'histoire et de géographie", indique-t-on dans le préambule de cet ouvrage.

Les interventions faites lors de cette cérémonie de présentation et de dédicace, ont mis en avant l'importance de ce livre qui vient documenter et consacrer les liens existant entre Cheikh Ibrahima Niass et le Royaume du Maroc, en mettant en relief les relations séculaires fortes tissées entre les confréries religieuses au Sénégal et les Rois du Maroc.

Prenant la parole lors de cette rencontre, Cheikh Mouhammadoul Mahi Ali Cissé a félicité l'auteur Babacar

Niang pour cet ouvrage, réalisé grâce à un grand effort consenti en vue de recueillir les éléments, documents et manuscrits l'ayant aidé à préparer ce livre qui vient enrichir la bibliothèque de la Hadrat tijania.

L'intervenant a aussi mis en relief les liens séculaires spirituels existant entre le Sénégal et le Royaume du Maroc, soulignant que ce livre apporte une "réflexion approfondie" sur les relations entre Cheikh Ibrahima Niass et le Glorieux Trône alaouite.

Dans cet ouvrage, a-t-il noté, l'auteur loue notamment la lutte menée par le regretté Souverain feu SM Mohammed V pour l'indépendance de son pays, faisant remarquer que cette lutte a été couronnée de succès, car, dit-il, "elle s'est basée en particulier sur la science".

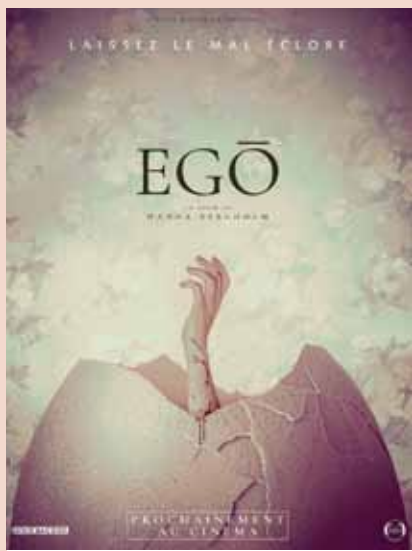
Rappelant la place qu'occupe le Maroc chez les oulémas sénégalais et que nombre d'entre eux ont été formés au Royaume et sortis des écoles

marocaines et contribuent actuellement au rayonnement de l'Islam en Afrique et dans le monde, Cheikh Mouhammadoul Mahi Ali Cissé a souligné que le Maroc constitue pour les Sénégalais et la famille religieuse "un symbole de la religion".

Il a ajouté que ces relations ont joué aussi un grand rôle dans l'approfondissement des liens forts tissés par le Maroc, tout au long de l'histoire, avec tous les pays du continent africain dans tous les domaines de la vie surtout dans le domaine religieux, mais aussi culturel, social et scientifique.

S'exprimant à cette occasion, Mahfoud Abderrahmane, conseiller des affaires religieuses à l'ambassade du Royaume du Maroc à Dakar, a souligné que les circonstances dictées par la pandémie de Covid-19 ont empêché la présence d'une délégation officielle du ministère des Habous et Affaires islamiques à cette cérémonie.

Cinéma fantastique: Le finlandais "Ego" récompensé



Des enfants aux pouvoirs surnaturels, une grand-mère qui hante sa petite-fille, une mère possédée: parce qu'elles parlent à tous, les histoires d'enfance et de famille restent une formidable source pour le cinéma fantastique, célébré au Festival de Gérardmer, dans le nord-est de la France.

C'est un film d'horreur abordant la question de l'instinct maternel, "Ego", premier long-métrage d'une réalisatrice finlandaise, Hanna Bergholm, qui a décroché dimanche le Grand Prix du festival. Le film met en scène une adolescente de 12 ans et une mystérieuse créature, née d'un oeuf.

Pas moins inquiétants, les enfants de "The Innocents" (prix du public et du jury de la presse) ont offert une plongée angoissante dans le monde magique, mais cruel, de l'enfance.

Le film met en scène quatre petits Norvégiens qui se découvrent des pouvoirs de télépathie et de télékinésie. A

l'abri du regard des adultes, leurs jeux menacent de tourner au massacre. "Je voulais entrer dans ce monde fermé de l'enfance pour vraiment essayer de voir le monde comme les enfants, et que les spectateurs retrouvent leurs propres souvenirs", explique à l'AFP le réalisateur norvégien Eskil Vogt, l'une des étoiles montantes du cinéma d'auteur nordique. Il est aussi le compatriote et scénariste de Joachim Trier.

A l'autre extrémité de la pyramide des âges, c'est avec une grand-mère que le roi espagnol de l'horreur Paco Plaza, auteur des films à succès "(Reo)", fait frémir dans "La Abuela" (prix du jury).

Pas de journaliste en immersion dans un immeuble hanté, comme dans la série qui l'a fait connaître, mais une histoire presque intimiste, celle d'une dame âgée et grabataire (l'ancien mannequin brésilien Vera Valdez) et de sa petite-fille (Almudena Amor), hantée par la peur de vieillir.

Cette jeune mannequin doit quitter en catastrophe les défilés de mode parisiens où elle commençait à percer pour se rendre au chevet de sa grand-mère, dans un sombre appartement madrilène au parquet qui grince et aux portes qui claquent.

Face à cette aïeule rendue mutique par la maladie, et aux événements surnaturels qui semblent l'entourer, la jeune femme va rapidement perdre pied, dans une atmosphère en partie inspirée par le "Rosemary's Baby" de Roman Polanski.

"Je voulais exprimer cette peur de ne pas reconnaître" un membre de sa famille qui vieillit, dit à l'AFP Paco Plaza. Une angoisse née après avoir vu sa propre tante frappée par la maladie d'Alzheimer: "On voit la personne, mais dans ses yeux on voit qu'elle n'est plus là. C'est comme une possession, dont le démon serait la vieillesse", poursuit-il.

Présentation des "Cahiers d'El Jadida"

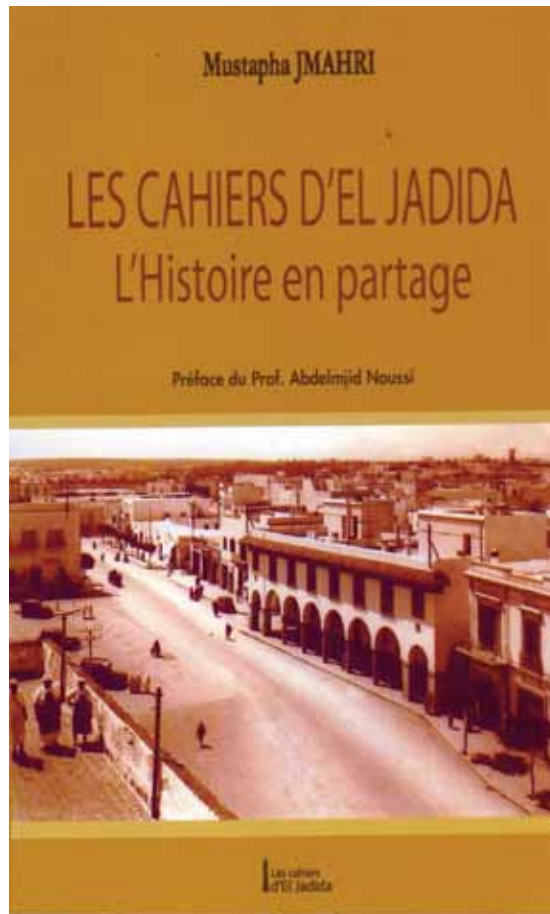
Réalisé par une pléiade d'écrivains et d'intellectuels de divers horizons, le premier numéro des Cahiers de Salé intitulé "Les cahiers de Salé, pour une mémoire collective", a été présenté dans la ville éponyme, le jeudi 27 janvier 2022 ; ce travail ayant pour objectif de mettre en évidence bien des facettes du patrimoine matériel et immatériel de cette ville millénaire.

En tant qu'auteur-éditeur des «Cahiers d'El Jadida», l'écrivain Mustapha Jmahri, a été invité à cette cérémonie pour évoquer son expérience éditoriale d'une trentaine d'années. Présenté à l'assistance par le docteur Jamal Hossaini- Hilali coordinateur du projet, il a d'abord remercié la Fondation Salé pour la culture et les arts, pour son invitation et pour l'hommage qui lui fut ainsi rendu, en prenant son expérience comme modèle. Dans un deuxième temps, l'intervenant a donné un aperçu succinct de son parcours, conduisant à la réalisation de son projet de recherche, en mettant en exergue l'importance de l'histoire locale dans l'approfondissement de l'histoire nationale, avec ses retombées espérées sur les échanges et, en particulier, le tourisme culturel.

La séance fut clôturée par le professeur Mohammed Lotfi Lamrini, président de la Fondation Salé pour la culture et les arts, qui résuma l'activité de la Fondation ainsi que les projets culturels et d'édition qu'elle comptait entreprendre.

Cette cérémonie organisée dans le respect des restrictions sanitaires liées au covid, a été suivie par une assistance comprenant des gens des lettres et des arts dont Moulay Smail Alaoui, ancien ministre, Mohammed Amine Sbihi, ancien ministre, l'universitaire Najat Lamrini, le poète Mourad Kadiri, le dramaturge Abdelmjid Fennich et l'écrivain Ahmed Zniber.

M.J



Spotify prévoit des mesures contre la désinformation sur Covid-19

Spotify prévoit de prendre des mesures pour lutter contre la désinformation sur le Covid-19 sur sa plateforme, a annoncé dimanche le géant suédois de la musique en ligne.

Le numéro un mondial du streaming musical va notamment introduire des liens dans tous ses podcasts évoquant le Covid, qui guideront ses utilisateurs vers des informations factuelles et scientifiquement sour-

cées, a annoncé son PDG et fondateur Daniel Ek.

"Sur la base des retours que nous avons depuis ces dernières semaines, il est devenu clair pour moi que nous avons une obligation de faire plus pour fournir de l'équilibre et donner accès à une information largement acceptée des communautés médicales et scientifiques", a déclaré le Suédois dans un communiqué.

"Ce nouvel effort pour combattre la désinformation sera lancé dans les pays à travers le monde dans les prochains jours. À notre connaissance, ces conseils sur le contenu sont une première pour une plateforme majeure de podcasts", souligne-t-il. Spotify a également rendu publiques dimanche ses règles d'utilisation et affirme "tester des façons" de davantage signaler aux créateurs de podcasts "ce qui est acceptable", sans évoquer ouvertement de mesures de sanctions.

Cette annonce fait suite à une controverse croissante initiée par l'Américano-Canadien Neil Young, qui a annoncé cette semaine le retrait de sa musique de la plateforme suédoise si elle ne renonçait pas à héberger le podcast du controversé mais très écouté animateur américain Joe Rogan.

Ce dernier est accusé d'avoir découragé la vaccination chez les jeunes et d'avoir poussé à l'utilisation d'un traitement non autorisé, l'ivermectine, contre le coronavirus.

Un mouvement en ligne de désabonnement de la plateforme avait été lancé sur les réseaux sociaux, et la chanteuse de country Joni Mitchell avait à son tour annoncé vendredi son retrait de Spotify.



Bouillon de culture

Disparition de l'artiste

Khadija Nekrouf

L'artiste-peintre et femme de lettres marocaine Khadija Nekrouf est décédée le 2 janvier 2022 en Suisse. Vivant entre Genève et Marrakech, elle commença en 1973 un parcours d'exposition poursuivi quatre décennies durant en Europe puis au Maroc.

Née en 1941 à Oujda, Khadija Nekrouf grandit à Casablanca où son père était instituteur. Elle est la fille de Younès Nekrouf, militant nationaliste de la première heure (emprisonné au lendemain du Manifeste de l'Indépendance de 1944), écrivain et par la suite ambassadeur dans plusieurs pays. Aux côtés de son mari, Abdelhak Benkirane, ingénieur et diplomate aux Nations unies, Khadija Nekrouf vécut aux Etats-Unis, en Algérie, au Liban et en Suisse.

Pour Khadija Nekrouf, l'écriture est la voie qui coule de source, l'inclination la plus en phase avec sa personnalité, mais le lieu de la forge et du travail véritable – manuel – demeure la peinture. Tout en s'attachant à maîtriser les diverses techniques de peinture (huile, acrylique, cuivre, bois, tissu, plâtre), «Dija» travailla en tant que journaliste à Révolution africaine à Alger, puis entreprit des études de psychologie à Genève.

Dans la dernière partie de sa vie, Dija s'intéressa aux recherches du sociologue Reda Benkirane – son fils – et collabora avec lui à l'édition de ses propres ouvrages.

Cinéma

Le Festival international des cinémas d'Asie (Fica) de Vesoul, dans l'est de la France, rendra hommage, à partir de mardi et jusqu'au 8 février, au réalisateur japonais Koji Fukada en proposant, en première mondiale, l'intégralité de sa filmographie, dont certains films n'ont jamais été projetés hors du Japon.

Pour sa 28^e édition, le festival offre à voir un véritable "tour de l'Asie en 90 films", de l'Afghanistan au Japon, en passant par le Cambodge ou la Chine, avec 17 films en compétition, neuf fictions et huit documentaires, qui seront départagés par un jury international présidé par l'actrice iranienne Leila Hatami.

Présenté comme "l'étoile montante des réalisateurs japonais", Koji Fukada, 42 ans, occupe une place de choix dans la programmation: toute sa filmographie (15 films) sera visible au cours du festival, dont le diptyque "Suis-moi, je te suis", "Fuis-moi, je te suis", sélectionné au Festival de Cannes en 2020.

Certains films, dont son tout premier, "La Chaise", réalisé en 2002, seront projetés pour la première fois hors du Japon, assurent les organisateurs du festival.

"C'est un réalisateur extrêmement francophile, toute son oeuvre est influencée par Balzac et par des cinéastes comme Eric Rohmer ou Bertrand Tavernier, le cinéma psychologique français", souligne auprès de l'AFP Jean-Marc Théroutane, créateur et délégué général du Fica. "Il renouvelle complètement le cinéma japonais".

Autre temps fort, une "journée du cinéma afghan" est organisée le 4 février, en réponse à un appel lancé à l'été 2021 et visant à préserver la culture afghane, après la prise de Kaboul par les talibans.

Slim Khalbous : Il faut que l'étudiant puisse changer les matières optionnelles par son projet d'entreprise

Slim Khalbous est recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie et ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en Tunisie.

Libération l'a rencontré à Emerging Valley à Marseille où il a présenté les projets de l'Agence universitaire de la Francophonie et la coopération avec le Maroc dont la capitale Rabat a été choisie pour être le siège de l'Académie scientifique de la francophonie.

Libé : Vous avez présenté votre projet Saphir à Emerging Valley à Marseille. Pouvez-vous nous donner plus de détails sur ce projet de l'Agence universitaire de la Francophonie ?

Slim Khalbous : Il y a un ensemble de projets sur l'entrepreneuriat. Aujourd'hui, c'est un virage très important que l'Agence universitaire de la Francophonie fait vers le développement de l'entrepreneuriat universitaire et étudiant, vers plus de travail avec les universités membres de l'organisation, pour une meilleure insertion professionnelle et une meilleure employabilité des jeunes. Nous faisons, à la fois, un travail sur les curricula, la façon d'enseigner, et sur l'infrastructure en lançant des centres d'employabilité et des programmes intéressants en termes d'entrepreneuriat. Parmi ces programmes, il y a le programme Saphir et le programme Salem. Ce sont des programmes qui intéressent l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient et qui développent tout ce qui est entrepreneuriat social, avec une teinte humaine et environnementale.

Nous voulons développer plus particulièrement le statut d'étudiant entrepreneur, c'est un statut innovant qui permet aux étudiants en parallèle de leurs études, de préparer un projet avant même de quitter l'université. Ce projet pilote a été testé dans les pays d'Afrique du Nord et ça a très bien marché, donc aujourd'hui on veut le mettre en place dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Nous allons commencer par 8 pays d'Afrique subsaharienne, plus Haïti. L'idée c'est de généraliser ce projet.

«Le statut d'étudiant entrepreneur» pour les universités francophones ? constitue-t-il une grande innovation ?

Une très grande innovation bien sûr, parce que d'abord ça n'existe pas, ensuite parce que ça demande un suivi de l'autorité publique, car il faut changer les lois, il faut donner de la souplesse aux étudiants dans leurs études. Il faut que l'étudiant puisse par exemple changer de matières optionnelles par son projet d'entreprise, il faut former les formateurs, il faut former des enseignants pour qu'ils ne soient pas des enseignants classiques mais des tuteurs, des coachs, des accompagnateurs, et ça c'est une innovation en soi. L'étudiant bénéficie donc d'un double encadrement : un encadrement académique innovant et un encadrement professionnel qui vient du monde de l'entreprise. Il suit des étapes successives

et des jurys évaluent l'avancement de son projet.

L'idéal pour nous, c'est qu'il sorte de l'université non seulement avec son diplôme mais aussi avec son projet en poche. Ce n'est pas valable pour tous. L'idée, c'est que la formation à l'esprit entrepreneurial, à savoir prendre des initiatives, être curieux, être organisé, est destinée à tous. Mais parmi ces étudiants candidats, on va détecter ceux qui ont le profil pour réussir dans le domaine de la création d'entreprise et aller jusqu'au bout de la chaîne de valeur, voilà le principe.

Vous avez choisi des pays pilotes dans cette expérience comme le cas du Maroc, pourquoi ?

Nous avons énormément d'activités au Maroc, c'est un pays particulier pour notre projet phare, à savoir les centres d'employabilité.

Nous avons décidé avec le gouvernement marocain d'ouvrir 6 centres d'employabilité francophones, cofinancés à part égale par la UAF et le gouvernement marocain. C'est un projet grandiose de 700 millions d'euros et les 6 centres vont être déployés sur tout le territoire marocain, donc un par université. L'idée c'est de les mettre tous en réseau, ça c'est le très grand projet que nous avons avec le Maroc. C'est un projet pour le Maroc et pour les universités marocaines.

Le deuxième grand projet que nous avons avec le Maroc concerne aussi le monde entier. D'ailleurs, le Maroc a été



choisi pour abriter le siège de l'Académie internationale de la Francophonie scientifique que lance l'UAF à partir de janvier 2022. C'est une grande nouveauté, c'est une académie internationale de très grande envergure, ayant pour objectif de promouvoir les sciences en français. Alors ce sera une académie avec un observatoire de la francophonie scientifique, avec de l'aide à la gouvernance des universités, et des structures universitaires et de recherche. Elle soutiendra aussi la publication scientifique. Nous rencontrons aujourd'hui de très gros problèmes dans ce domaine.

Les chercheurs francophones ont du mal à publier parce qu'il n'y a pas assez de revues reconnues au niveau international pour l'avancement de carrière. L'UAF va s'engager dans cette voie d'aide et de soutien à la publication scientifique.

Le Roi du Maroc a donné son aval pour que le siège de cette académie scientifique soit à Rabat et nous en sommes ravis. Le Maroc sera notre partenaire.

Ce grand projet novateur des réseaux des universités francophones regroupant aussi les universités non francophones, c'est une grande révolution pour votre réseau francophone ?

Quand on dépasse les 1.000 universités aujourd'hui, forcément on va toucher toutes les universités même au-delà de l'espace francophone. Donc aujourd'hui, on a deux types de politiques. La politique de l'UAF dans les pays francophones consiste à accompagner les pouvoirs publics et les universités dans leurs réformes. C'est normal, puisqu'on est partenaire l'orientation, les curricula, la recherche, sur la gouvernance et surtout sur les questions qui se posent aujourd'hui à l'université francophone. Dans les pays non francophones, c'est une autre politique. C'est une politique plutôt axée sur la coopération internationale ou sur des réformes de niche, concernant des points précis. En effet, les pays non francophones demandent à collaborer avec les pays francophones, mais dans une approche multilatérale et c'est là où l'UAF intervient. Elle met en relation les universités non francophones avec des universités francophones. Aujourd'hui, on a 1000 universités et centres de recherche de 120 pays. On estime les pays francophones à une cinquantaine. Cela veut dire que la majorité des pays ne sont pas francophones dans le réseau de l'UAF. Mais nous, nous développons la francophonie scientifique, c'est à dire tout ce qui peut se faire en

termes de collaboration que ce soit dans le domaine de la pédagogie ou celui de la recherche, dans celui de la gouvernance, de la mobilité des étudiants et des enseignants, mais toujours dans l'espace francophone.

Quel est votre message pour le sommet Afrique-Europe ?

Le message que nous lançons, c'est essentiellement la nécessité d'un changement de paradigme. Les deux continents se connaissent très bien, les deux continents ne peuvent pas vivre l'un sans l'autre, les deux continents sont imbriqués socialement, économiquement, politiquement. Ce qui est important aujourd'hui avec l'évolution du monde, c'est un changement de paradigme dans la méthode de travail, le respect mutuel, la réciprocité, mais aussi l'égalité, le partage et surtout l'écoute. Il faut savoir que les pays d'Afrique ont beaucoup de problèmes de développement. Cependant, ce sont des défis que leurs experts savent quantifier, expliquer, et définir. Donc la question c'est comment faire ensemble et faire mieux ensemble. Ce n'est pas un problème de bienveillance, d'aide du Nord vers le Sud, c'est plutôt un co-développement parce qu'aujourd'hui les experts de l'Afrique connaissent leurs besoins, il s'agit de les intégrer dans la coopération Africains - Européens.

Est-ce que la décision de la France de réduire de moitié le nombre de visas pour les pays du Maghreb aura un impact négatif sur les échanges universitaires ?

Moi, je pense que réduire le nombre de visas est une décision provisoire. Elle ne durera pas longtemps, parce que la coopération entre la France et l'Afrique en matière universitaire est très importante.

La France reste très largement la première destination des étudiants francophones en Afrique. Cela n'a pas changé et je pense qu'il peut y avoir, par moments, des petits ajustements pour des raisons politiques, mais nous sommes convaincus que c'est passager parce que les universités françaises et les universités africaines travaillent très étroitement. Il y a beaucoup de projets cofinancés, il y a beaucoup de projets européens aussi, la France avec d'autres pays européens et en collaboration avec les Africains. Cela ne s'arrêtera pas, c'est un mouvement, je pense, beaucoup plus fort que toutes les décisions politiques provisoires.

Marseille : Propos recueillis par Youssef Lahli



Je pense que réduire le nombre de visas est une décision provisoire. Elle ne durera pas longtemps parce que la coopération entre la France et l'Afrique en matière universitaire est très importante

OLA STAR SARL AU
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/09/2021, l'Associé unique de la société « OLA STAR SARL AU » au capital de cent mille (100.000,00) dirhams a établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « OLA STAR SARL AU »
Objet : La société a pour objet :

- La promotion immobilière;
- L'acquisition, la gestion et la location de tous immeubles, bâtis ou à bâtir, leur mise en valeur par tous travaux et l'édification de toutes constructions ;
- La prise de participation, l'acquisition, la gestion de toutes entreprises ou sociétés ayant un objet similaire ou connexe.

- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets sociaux précités ou susceptibles d'en favoriser la réalisation et le développement, ainsi que toute participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans les entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes. Pour réaliser cet objet, la société peut en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'ils soient, dès lors qu'ils contribuent ou peuvent contribuer, facilitent ou peuvent faciliter la réalisation des activités ci-dessus ou qu'ils permettent de sauvegarder directement ou indirectement, les intérêts commerciaux, industriels ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation de groupe d'affaires.

Siège social : Angle rue Ibnou Bouraid et rue Moulay Bouchaib, quartier Palmier, Casablanca
Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution définitive
Capital : Le capital social est fixé à cent mille

(100.000,00) dirhams divisé en mille (1000) parts sociales de cent (100) dirhams chacune, attribuées, en totalité à M. Benrami Rachid. Gérance : La société est gérée par M. Benrami Rachid pour une durée indéterminée.

Le dépôt du dossier est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le n°809169, le 20 janvier 2022.

N° 719/PA

RAFFINE « SARL A.U »
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/01/2022 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont :

* Dénomination : **RAFFINE** SARL A.U
* Objet : La société a pour objet :

- Achat, vente et conception des habit de mode
- *Siège Social : Casablanca-61 -AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI ,N°56 1 ER ETAGE

*Durée : 99 ans à compter de sa constitution définitive

*Capital : il est fixé à 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dhs chacune .

*Gérance : la société est gérée par Mme KHADIJA TAFOUKT pour une durée illimitée.

*Associés : Mme KHA-DIJA TAFOUKT 1000 Parts numérotées de 1 à 1000

*Année Sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
*Immatriculation au registre de commerce a été effectuée au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 24/01/2022 sous le numéro 529427.

N° 666/PA

Team Spirit Technology SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/01/2022 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL :

*Dénomination : ** Team Spirit Technology SARL**

*Objet : La société a pour objet :

- Développement de solutions informatiques et conseil technologique

*Siège Social : 46 BD

ZERKTOUNI ETG 2 APT N°6 -CASABLANCA-
*Durée : 99 ans.

*Capital : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dhs chacune.

*Gérance : la société est gérée par Mme KAGHAT HAJAR , porteur CIN N° C520778et Mr BEL-KOURA RIDA ,porteur CIN N° D553752 et ce pour une durée illimitée.

*Associés :

* Mr BELKOURA RIDA : 500 Parts numérotées de 1 à 500

* Mme KAGHAT HAJAR : 250 Parts numérotées de 501 à 750

*Mr FOURARI ISMAIL : 250 Parts numérotées de 751 à 1000

*Année Sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

*Immatriculation au registre de commerce a été effectuée au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 25/01/2022 sous le numéro 529663.

N° 667/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE BOULEMANE COMMUNE DE MISSOUR AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01 /CM/2022

Le 24 Février 2022 à 10 HEURES , il sera procédé en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune de Missour, Province de Boulemane , à l'ouverture des plis relatif à l'affermage du souk hebdomadaire de Missour à la commune de Missour ;

Province de Boulemane .
- Le dossier peut être retiré au bureau des marchés à la commune, il peut également être télé-chargé, à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

- Le dossier d'appel d'offre peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20.000,00 . dirhams.

- l'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 681 200,00 dhs (Six Cent Quatre Vingt et Un Mille Deux Cents Dirhams 00 cts.

- Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 - 29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité.

Les concurrents peuvent également soumissionner électroniquement à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N.B : Les photocopies des documents doivent être certifiées conformes à L'original .

N° 668/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA DIRECTION DES SERVICES DIVISION ADMINISTRATIVE, ECONOMIQUE ET FINANCIERE SERVICE DU BUDGET, COMPTABILITE ET DES MARCHES AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 01/2022

Le 28/02/2022 à 11 heures du matin, Il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'El kelaa

des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants:

- AOO N° 01/2022 : relatif à L'ACHAT DE CARBURANTS ET LUBRIFIANTS Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au service des marchés de la commune, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :
- Pour AOO N° 01/2022 une caution provisoire de la somme de 10 000.00 DH (dix mille dh).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Pour AOO N° 01/2022 à la somme de : 494.744,10 DH (Quatre cent quatre vingt quatorze mille sept cent quarante quatre Dhs, 10cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit soumissionner par voie électronique au PMP Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 669/PA

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Suite à l'arrêté Gubernatorial N°145du 26Janvier 2022, émanant du Wali de la Région Tanger Tétouan, Gouverneur de la Préfecture de Tanger Assilah, il est annoncé au public qu'une enquête publique sera ouverte en date du 14Février2022,pendant 20 jours, à la Commune de Gueznaia, Préfecture de Tanger Assilah, Région Tanger Tétouan Al Hoceima.

Cette enquête concerne l'étude d'impact sur l'environnement d'un projet d'exploitation d'une unité industrielle d'importation, d'exportation et de production de parfums à la TFZ. Ledit projet est réalisé par la Société « VIA TANGIER SARL AU », dont le siège est sis à Rue Ibn Katir, Res Beethoven 1, 1er étage, n°51, Tanger. Tél : 00971508337273.

Les documents légaux de l'ouverture de l'enquête publique sont déposés et consultables à la Communede Gueznaia, Préfecture de Tanger Assilah, Région Tanger Tétouan Al Hoceima.

Cet avis d'enquête publique est fait selon les prescriptions du décret 2-04-564 du 5 Qaâda 1429 (4 Novembre 2008) fixant les modalités d'organisation et de déroulement des enquêtes publiques relatives aux projets d'impact environnemental (publiés au B.O.N° 5684 du 20 Novembre 2008).

N° 670/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SETTAT COMMUNE D'EL BOROUJ

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE 2022

Le Président de la Commune d'EL Borouj annonce à tous les fonctionnaires de la Commune que cette dernière organise des examens d'aptitude professionnelles en 2022 concernant, Adjoint Administratif 2^{ème} grade (1 poste), Adjoint Administratif 1ere grade (1 poste) et Adjoint technique 2° grade (2 postes) , au siège de la Commune d'EL Borouj ouvert aux fonctionnaires justifiant au moins de six ans de service dans leurs grades actuels au 1ere examen écrit.


L'examen est constitué des épreuves écrites et orales.

Les candidats concernés doivent déposer leurs dossiers au siège de la Commune d'EL Borouj et selon le tableau ci-dessous .

Grade actuel	Nouveau grade	Date de L'examen	lieu de L'examen	Nombre de postes A pourvoir dans les limites de 13%	Dernier délai de Dépôt du dossier
Adjoint Administratif 3 ^{ème} grade	Adjoint Administratif 2 ^{ème} grade	25/02/2022 A partir du 9 H	Au siège de la commune EL BOROUJ	13%	23/02/2022
Adjoint Administratif 2 ^{ème} grade	Adjoint Administratif 1ere grade	25/02/2022 A partir du 9 H	Au siège de la commune EL BOROUJ	13%	23/02/2022
Adjoint technique 3 ^{ème} grade	Adjoint technique 2 ^{ème} grade	26/02/2022 A partir du 9 H	Au siège de La commune EL BOROUJ	13%	24/02/2022

N°665/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION FES-MEKNES
PRÉFECTURE DE MEKNÈS
CONSEIL DE LA PRÉFECTURES DE MEKNÈS
D.G.S / SETM
N°.....



Préfecture de Meknès

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة فاس مكناس
عمالة مكناس
مجلس عمالة مكناس
المديرية العامة للتصالح
مصلحة التجهيزات، الأشغال والصرف
رقم.....

Avis Rectificatif
De l'Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix
N°02/2022/BP

Le président du Conseil de la préfecture Meknès informe le public que l'appel d'offres ouvert sur offres de pris N°02/2022/BP, prévu le 01 mars 2022 publié au journal libération N°9529 du 31-01-2022 sous numéro 657/PA est rectifié pour le 01 Mars 2022 à 10 heures.

N°664/PA

PERFECT GESTION
Conseil fiscal et juridique
Société: KM

PROSPECTION SARL
Aux termes d'un acte s.s.p en date du 10/01/2022, il a été constituée les ci-après personnes une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : Société: KM PROSPECTION SARL
Siège social : 10 RUE LIBERTÉ 3 ETG APPRT N°5 CASABLANCA
Objet : CENTRE D'APPEL (CALL CENTER)
Durée : 99 ans.

Capital social : 100 000,00 dhs devise en 1000 parts de 100 dhs chacun souscrites en totalité et entièrement libérées par deux personnes physique à savoir :

- Mr. KEVIN YAHIA 50.000,00 DHS
- Mr MOSHE ABITBOL 50.000,00 DHS
- Gérance : la société est gérée et administrée par la signature séparée de Mr. KEVIN YAHIA OU Mr. MOSHE ABITBOL
- Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous n°810168

N° 671/PA

«GUERCIF SEAFOOD PROCESSING» SARL
AU CAPITAL DE CENT (100.000,00) DIRHAMS
IF: 47290032 -
RC N°: 36187

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire en date du 04/01/2022 de la société dénommée «GUERCIF SEAFOOD PROCESSING» SARL, il a été décidé ce qui suit :

L'augmentation de capital social d'une somme de 2.400.000,00 de Dirhams pour le porter de 100.000,00 de Dirhams à 2.500.000,00 de Dirhams, par création de 24.000 parts nouvelles de 100,00 Dirhams chacune
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Oujda le 26/01/2022 sous le numéro 284.

N° 672/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
D'INEZGANE
AIT MELLOUL
CONSEIL PREFECTORAL
Service des Affaires
Financières
et du Patrimoine
Bureau des marchés
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/2022/BP

Le lundi 28 Février 2022 à 10Heures du matin, il sera procédé, dans le bureau du président du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: Assurance responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs de dépenses et de recettes de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès du Service des Affaires Financières et du Patrimoine -

Bureau des Marchés sise au nouveau siège de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, Avenue Mohamed VI, Zone industrielle Ait Melloul. Il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à 18.240,00 Dhs TTC (Dix-huit mille deux cent quarante dirhams, toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434(20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre du Service des Affaires Financières et du Patrimoine - Bureau des Marchés sise au nouveau siège de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul Avenue Mohamed VI, Zone industrielle Ait Melloul.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de la consultation.
N° 673/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 21/FDR/2022
SEANCE PUBLIQUE

Le 24/02/2022 à 10 H il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU DOUAR IS-TRGHROUR C.T TOUNFIT - CERCLE BOUMIA - PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000.00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : QUATRE CENT SOIXANTE MILLE CENT SOIXANTE SIX DHS QUARANTE CTS TTC (460 166.40 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation
N° 674/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 22/FDR/2022
SEANCE PUBLIQUE

Le 24/02/2022 à 10 H30 il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU CERCLE RICH A LA COMMUNE TERRITORIALE M'ZIZEL AU DOUAR AIT MOUSSA OU ALI PROVINCE DE MIDELT -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000.00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : QUATRE CENT DIX HUIT MILLE CENT QUATRE

TRE DHS 00 CTS TTC (418 104.00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation
N° 675/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 23/FDR/2022
SEANCE PUBLIQUE

Le 24/02/2022 à 11 H il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU CERCLE RICH A LA COMMUNE TERRITORIALE GUIR AU DOUAR IRARA - PROVINCE DE MIDELT -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000.00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : QUATRE CENT DIX HUIT MILLE CENT QUATRE DHS 00 CTS TTC (418 104.00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-

pisés leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation
N° 676/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 24/FDR/2022
SEANCE PUBLIQUE

Le 01/03/2022 à 10 H il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU CERCLE RICH A LA COMMUNE TERRITORIALE GUIR AU DOUAR IRARA - PROVINCE DE MIDELT -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000.00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : QUATRE CENT DIX HUIT MILLE CENT QUATRE DHS 00 CTS TTC (418 104.00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation
N° 677/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 25/FDR/2022
SEANCE PUBLIQUE

Le 01/03/2022 à 10 H30 il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU CERCLE RICH A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI AYAD AU DOUAR TILICHT - PROVINCE DE MIDELT -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000.00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : QUATRE CENT DIX HUIT MILLE CENT QUATRE DHS 00 CTS TTC (418 104.00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation
N° 678/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 26/FDR/2022
SEANCE PUBLIQUE
Le 01/03/2022 à 11 H il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE DEUX SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU CERCLE RICH A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE GOURRAMA AU DOUAR TIWZAGUIN - PROVINCE DE MIDELE - Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>. Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : VINGT MILLE DIRHAMS (20 000.00 DHS) L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : QUATRE CENT DIX HUIT MILLE CENT QUATRE DHS 00 CTS TTC (418 104.00 DHS) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 679/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 27/FDR/2022
SEANCE PUBLIQUE
Le 02/03/2022 à 10h il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A DOUAR AMOUGUER COLLECTIVITE TERRITORIALE AMOUGUER CERCLE IMILCHIL - PROVINCE DE MIDELE - Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>. Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les

Province de Midelt à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : OBJET : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE QUATRE SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU CERCLE RICH A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE GOURRAMA AU DOUAR TAGIRT-PROVINCE DE MIDELE - Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>. Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : QUARANTE MILLE DIRHAMS (40 000.00 DHS). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : HUIT CENT TRENTE DEUX MILLE HUIT CENT QUARANTE HUIT DIRHAMS TTC (832 848.DHS). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 680/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 28/FDR/2022
SEANCE PUBLIQUE
Le 02/03/2022 à 10h30 il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : OBJET : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A DOUAR AMOUGUER COLLECTIVITE TERRITORIALE AMOUGUER CERCLE IMILCHIL - PROVINCE DE MIDELE - Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>. Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000.00 DHS). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : DEUX CENT VINGT SIX MILLE HUIT CENT QUATORZE DIRHAMS ET SOIXANTE HUIT TTC (226 114.68 DHS). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 681/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 29/FDR/2022
SEANCE PUBLIQUE
Le 02/03/2022 à 11h00 il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : OBJET : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE A DOUAR AIT ALI COLLECTIVITE TERRITORIALE OUTERBAT CERCLE IMILCHIL - PROVINCE DE MIDELE - Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>. Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les

conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000.00 DHS). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Deux Cent Vingt-Six Mille Cent Quatorze Dirhams et 28 Centimes TTC (226 114.28 DHS). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation. N° 682/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELE
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 30/FDR/2022
SEANCE PUBLIQUE
Le 03/03/2022 à 10h il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : OBJET : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE TROIS SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU CERCLE RICH A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE GOURRAMA AU DOUAR OUAJ ADABAB - PROVINCE DE MIDELE - Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>. Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité. N° 683/PA

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : TRENTE MILLE DIRHAMS (30 000.00 DHS). L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Six Cent Vingt-Huit Mille Sept Cent Soixante- Seize Dirhams TTC (628 776.00 DHS). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 683/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Région Tanger Tétouan Al-Hoceima
Province d'Al-Hoceima
Commune Beni Ammart

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT (SEANCE PUBLIQUE)
N° 01/2022**

Le **Jedi 24 Mars 2022 à 11 :00** il sera procédé au siège de la Commune Beni Ammart , salle des réunions, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix concernant **les travaux d'aménagement des pistes à la Commune Beni Ammart province Al-Hoceima :**

1. La piste reliant le Douar Talamadra à travers la RP 5204 au Douar MECHEKYA passant par BEHOUT à travers la RP 5339 sur 4.75 km.
2. La piste reliant le Centre de la Commune au Douar IBAJBIJENE sur 1.99 km

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du service technique de la commune, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique : WWW.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **60.000,00 (Soixante mille) DHS**

Le montant de l'estimation du cout des prestations est fixé à la somme de :

3 036 138,00 (Trois million trente six mille cent trente huit dirhams, T.T.C

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 jourmada I 1434(20Mars2013)relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leur pli dans le bureau d'ordre de la commune Beni Ammart ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit déposer par voie électronique via le portail des marches publiques.

les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises BTP/commune suit

Secteur	classe	qualifications Minimales
B :Travaux routiers et voirie urbaine	5	B1

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 6 paragraphe 2, partie C(a,b) du règlement de la consultation.

N°684/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 31/FDR/2022

SEANCE PUBLIQUE
Le 03/03/2022 à 10h30 il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

OBJET : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU CERCLE RICH A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE N'ZALA AU DOUAR AIT LAABAS - PROVINCE DE MIDELT
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000.00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : DEUX CENT NEUF MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT DOUZE DHS 00 CTS TTC (209 592.00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 685/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 32/FDR/2022

SEANCE PUBLIQUE
Le 04/03/2022 à 10 H il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

SEANCE PUBLIQUE
Le 03/03/2022 à 11 H il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

OBJET : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU CERCLE RICH A LA COMMUNE TERRITORIALE GUIR AU DOUAR MELLAHA PROVINCE DE MIDELT - Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000.00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : DEUX CENT NEUF MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT DOUZE DHS 00 CTS TTC (209 592.00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 686/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
CONSEIL DE LA PROVINCE

Maitre d'ouvrage:Le Président du conseil de la province de Sidi kacem
Année budgétaire:2022
Le programme prévisionnel des marchés que la maitre d'ouvrage,Le Président du conseil de la province de Sidi kacem, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2022 est le suivant:

SEANCE PUBLIQUE
Le 04/03/2022 à 10 H il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

MAIRE AU CERCLE RICH A LA COMMUNE TERRITORIALE ZAOUIT SIDI HAMZA AU DOUAR TANGHRIFT - PROVINCE DE MIDELT - Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000.00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : DEUX CENT NEUF MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT DOUZE DHS 00 CTS TTC (209 592.00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 687/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M. / S.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 34/FDR/2022

SEANCE PUBLIQUE
Le 04/03/2022 à 10h30 il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour :

OBJET : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU CERCLE RICH A LA COLLECTIVITE TERRITORIALE GUIR AU DOUAR TOULAL - PROVINCE DE MIDELT - Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10 000.00 DHS)
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Deux Cent Neuf Mille Cinq Cent Quatre-Vingt-Douze Mille Dirhams TTC (209 592.00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bu-

reau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation N° 688/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT N° :03/2022/C.AZ
SEANCE PUBLIC

LE 24 FEVRIER 2022 à 10h , il sera procédé à la salle des réunions de la commune Territoriale d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres des prix concernant la concession du service de transport de viandes à la commune d'Azilal .
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au service patrimoine de la commune d'Azilal ; il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état et a partir de la dresse électronique suivante (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 5000.00 DHS
Le prix estimatif du maitre d'ouvrage est de 40 000.00 DHS (quarante mille dirhams).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publiques .
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-

pisés leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Azilal .

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 02-12-349 à savoir :

- Un dossier administratif comprenant :

- La déclaration sur l'honneur signée et timbrée.

- L'origine du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de caution personnelle et solidaire qui tient lieu.

- La / les pièces conférées à la personne agissant au nom du concurrent .

- L'attestation du percepteur délivrée depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 22 du décret n° 2-06-388 précité

- L'attestation de la CNSS délivrée depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce.
Un dossier technique comprenant :

- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé .
additif comprenant :
- Copie de C.P.S .
- Règlement de consultation .

L'offre financière comprenant :

- acte d'engagement signé et timbré .

- Bordereaux des prix détaillé estimatif précisant la redevance annuelle de gestion du service de transport de viandes à la commune d'Azilal .

N° 689/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE SIDI KACEM CONSEIL DE LA PROVINCE						
Maitre d'ouvrage:Le Président du conseil de la province de Sidi kacem Année budgétaire:2022 Le programme prévisionnel des marchés que la maitre d'ouvrage,Le Président du conseil de la province de Sidi kacem, envisage de lancer pour l'année budgétaire 2022 est le suivant:						
Travaux						
Objet des travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME,la coopérative et l'auto entrepreneur
Construction	Construction du siège du groupement des collectivités territoriales" Jorf El Melha"	Commune Jorf El Melha	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} Trimestre	Service des marchés TEL: 0537595377	
Construction	Réalisation des pistes dans la Province	Communes concernées	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre	Service des marchés TEL: 0537595377	
Services						
Type de services	Objet de services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME,la coopérative et l'auto entrepreneur
Entretien	Nettoyage du siège de la Province de Sidi Kacem	siège de la Province de Sidi Kacem	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} Trimestre	Service des marchés TEL: 0537595377	

N.B:Les dates fixées ci-dessus peuvent être modifiées suivant la préparation des dossiers des marchés.

N°690/PA

STE LA MANGA SOCIETY SARL
Dénomination sociale :
STE LA MANGA SOCIETY SARL
Forme : SARL
Siège social : N°1194 RUE SIDI SLIMANE HAY TAKADOU TAOURIRT
Capital social : 40 000,00 DHS
Numéro R.C : 209/TAOURIRT

I- Par décision en date du [30/11/2021], les associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du [30/11/2021] et sa mise en liquidation amiable. GHOUZALI NOUREDDINE CIN N°FB52341 demeurant à N°1194 RUE SIDI SLIMANE HAY TAKADOU TAOURIRT a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé au [1194 RUE SIDI SLIMANE HAY TAKADOU TAOURIRT], au même titre que l'adresse de correspondance.
II- Le dépôt légal a été effectué au (Greffé du Tribunal de 1ere Instance Taourirt le 28/01/2022 sous le N°2022/15

N° 691/PA

Société « HIGH IMMO CONSULT » SARL AU Aux Terme d'un acte sous seing privé en casa date du 27/12/2021 Casablanca il a été établi les Statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination Sociale: « HIGH IMMO CONSULT »
- Forme Juridique : SARL AU
- Capital : 100 000,00 DHS divisé en 1000 parts sociales de 100. DHS.
- Siège Sociale : 46, BD ZERKTOUNI ETG 5 N° 17 CASABLANCA
- Durée : 99 ans
- Objet Sociale : L'aménagement intérieur et extérieur ainsi rénovation de tout locaux immobilier et bâtiment
- Gérance : Mr AMRI MOHAMED est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.
- Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°810351 en date du 28/01/2022
- Registre de Commerce : La Société est immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le n°530183.

N° 692/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/01/2022, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : " MJD

CASH" S.A.R.L.A.U
Siège Social : MAGASIN N° 14 MOSQUEE HAY ES-SALAM BOUZHNIKA.
Associés unique :
- Mr. EL MOUJOUJ RACHID, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 Parts sociales.
Objet :
- TRANSFERT DE FONDS.
- COMMISSIONNAIRE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100 000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. EL MOUJOUJ RACHID.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°41 RC N°7359.

N° 693/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5/01/2021, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " BJ ELITE" S.A.R.L
Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
Les associés :
-Mr. JAGHAR ABDELILAH apporteur en numéraire 50 000,00 dhs soit 500 parts Sociales
-Mr. BADDOUH ESSAID apporteur en numéraire 50000,00 dhs soit 500 parts Sociales
Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE
Durée : 99 ans.
Capital social : 100 000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. JAGHAR ABDELILAH et BADDOUH ESSAID
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N° 529787.

N° 694/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
«PHYSLAB ET SERVICES»S.A.R.L.A.U SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIEE UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH SIEGE SOCIAL: N° 59 BD HASSAN II 13000 BENSILIMANE. RC : 4559 IF: 20687191
Au siège social : N°59 BD HASSAN II 13000 BENSILIMANE-, l'associé unique de la société a responsabilité limitée d'associe unique «PHYSLAB ET SERVICES» SARL AU ont décidé ce qui suit :
Première résolution : Cession des parts sociales
L'associé unique prend

acte de cession 1000 parts sociales par Mr. EL AMRAOUI ABDESLAM, Titulaire de la CIN N°TA44661 au profit de Mr. NABIL SOFIANI Titulaire de la CIN N° TA61687.
Deuxième résolution: Augmentation du capital social par apport en numéraire

L'associé unique décide l'augmentation du capital social de la société par apport en numéraire pour un montant de 100 000,00 dhs soit l'émission de 1000 parts sociales nouvelles, 100 dh pour chacune pour atteindre 200 000,00 dh
Troisième résolution : démission de gérant de la société et nomination d'un nouveau gérant
L'associé unique décide la démission de Mr. EL AMRAOUI ABDESLAM, de nationalité MAROCAINE, né le 01/01/1975 à BENSILIMANE Titulaire de la CIN N°TA44661, demeurant à BD HASSAN II NR 59 BENSILIMANE de sa fonction gérant de la société « PHYSLAB ET SERVICES » et nomination de Mr. NABIL SOFIANI, de nationalité MAROCAINE, né le 17/03/1979, Titulaire de la CIN N° TA61687, demeurant à 15 RUE DE LA ROSIERE 75015 PARIS France ; un nouveau gérant de la société.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffé du DE 1ER INSTANCE BENSILIMANE, sous le n°34 RC N°4559.

N° 695/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
«DAR FETTOUH » SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIEE UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH SIEGE SOCIAL: ANGLE BD TARIK IBN ZIAD ET BD MY ALI CHARIF N°4 IMM 2 TEMARA RC: 31822667 IF: 7353
Au siège social : ANGLE BD TARIK IBN ZIAD ET BD MY ALI CHARIF N°4 IMM 2 TEMARA, l'associé unique de la société a responsabilité limitée d'associe unique «DAR FETTOUH » SARL AU a décidé ce qui suit :
Première résolution :
Transfer de siège social
L'associé unique prend acte transfère le siège sociale de la société de ANGLE BD TARIK IBN ZIAD ET BD MY ALI CHARIF N°4 IMM 2 TEMARA à RDC MAGASIN N°1 LOTISSEMENT EL BASSATINE 2 , LOT N° P BOUZHNIKA .
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffé de tribunal de première instance DE BENSILIMANE sous le N° 37 RC N°7353.

N° 696/PA

H2.STYLE SARL AU
• Dénomination : «H2.STYLE»
• Forme juridique : « SARL.AU»
• Objet: Confection d'habillement et Commercialisation des Produits Textiles.
• Siège social: 16 AV des

FAR, Rue Jilali Al Oraibi, 8ème Etage, N° 18 – Casablanca.
• Durée: 99 ans
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :

• HAJJAOUI Hicham: 1000 parts.
• Gérance : HAJJAOUI Hicham.
• Dépôt légal est effectué auprès du tribunal de commerce à Casablanca le 17/11/2021 Sous le numéro de RC N° : 522771. N° 697/PA

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification de Tadla Azilal

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2021/DREFLCD/TA DU 08/02/2022

La Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification de Tadla Azilal à Béni Mellal, informe que l'Appel d'Offres n°06/2021/DREFLCD/TA du 08/02/2022 à 10 heure est reporté à la date du 17/02/2022 à 10 heure et que l'échantillon des types de conteneurs exigés (Portoir et sachet) conformes au modèle décrit dans le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le bureau des marchés et comptabilité à la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tadla Azilal au plus tard le 16/02/2022 à 16 heure au lieu de 07/02/2022 à 16 heure.

N°698/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2022/FDRZM

Le jeudi 24 février 2022 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida au siège de la province à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant : **Travaux de revêtement en bicouche de la piste reliant les communes Territoriales Ouled Frej, Si Hsain ben Abderrahmane et Ouled Hamdane sur une longueur de 14 km à la Province d'El Jadida.**

PROGRAMME DE REDUCTION DES DISPARITES SOCIALES EN MILIEU RURAL 2018-2023.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux cent mille dirhams (200.000,00 dirhams).

- L'estimation des couts de prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme : **treize million neuf cent sept mille huit cent dix huit dirhams et 80 cts (13.907.818,80 dhs) toutes taxe comprises.**

- Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service de comptabilité et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.
 - Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents peuvent:
- Soit envoyer par courrier recommandé leurs plis avec accusé de réception au bureau précité.
 - Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

Pour le dossier technique :

Il est exigé pour les entreprises installées au Maroc, de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère de l'équipement du transport et de logistique.

A cet effet, le présent appel d'offres est ouvert aux entreprises ayant l'activité, la classe et la qualification ci-après :

Secteur	Qualification	Classe Minimale
B	B1 et B3 et B5	2

-Les entreprises non installées au Maroc, doivent fournir le dossier technique, tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°699/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

INTÉRÊT	ÉGAL	LÂCHETE	ARTICLE CACHÉ	JOINT PAR UNE COUTURE	RABOUT- ER	ENZYME	QUARTIER DE BERLIN	LIT TOUT BAS
LE TEMPS QUI PASSE					MÂLE DE L'OIE			
POÈTE FRANÇ- AIS				ARME BLANCHE	CAPITALE DE LA NORVEGE			
			ESSUYÉE				PORTION DE COURBE	
CHIGNOLE	PIGE		MAÎTRE CARRÉ		ANGOIS- SÉ	COULÉE DE LAVE		
TRACA- SSER								LYCÉEN
TERME ANGLAIS			NOTE		PRONOM	LETTRES DE COPPOLA		
STADE	APPELA DE LOÏN	COLÈRE			PARTIE D'UN CARRÉ	POSSESSIF	ÊTRES SPIRIT- UELS	
		ARGON			RÉPLI- QUE DÉMON- STRATIF	N'A RIEN DE BRILLANT		
TEMPS VARIAB- LE			POSSESSIF			RECUEIL DE BONS MOTS		
		NAZI	RAPAGE NOCTURNE PRONOM		AU BAS D'UNE LETTRE RHÉSUS	SODIUM	LETTRES DE GACHET	
PRONOM DU NORD DE L'ESPAGNE							VARIANTE DE HÉ	
CIGARETTE					PETITE BAÏE			

Solution mots flechés d'hier

FLÉCHÉ	P	É	S	P	E	A	S	C	T
ARTICLE	L	O	U	P	T	E	S	T	E
ARTICLE	T	A	S	I	R	A	T	R	A
ARTICLE	C	I	L	B	R	I	E	I	
ARTICLE	I	R	R	E	E	L	E	T	E
ARTICLE	D	I	E	L	I	M	I	N	A
ARTICLE	E	S	O	P	E	I	G	L	O
ARTICLE	B	E	E	N					
ARTICLE	E	C	O	T	B	A	N	A	L
ARTICLE	H	O	U	R	I	N	T		
ARTICLE	D	E	R	M	O	T	T	O	N
ARTICLE	R	I	E	N	A	N	A	N	E
ARTICLE	E	R	E	S	G	R	O	G	G

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmaridi
Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Layoune)
Abdelah khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadia
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue de F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3				■				■		
4				■				■		
5										
6		■				■		■		
7							■			
8			■						■	
9								■		
10					■					

HORIZONTALEMENT

- 1- Il se suit
- 2- Souci de pilote
- 3- Révéler – Sied – Pour la télé
- 4- Epoque – Cardinal – En soirée
- 5- Chrétiens d'Irak
- 6- Singe – Suivait oui
- 7- Effrayé – Pierraille
- 8- Prénom chinois – Arrière
- 9- Frères du cinéma – Période
- 10- Dieu sensuel – N'est donc plus

VERTICALEMENT

- 1- Ne souffre nul conteste
- 2- Cacher – Préposition
- 3- Griserie – Molybdène
- 4- Dément – Logement misérable
- 5- Terre retournée – Veillée
- 6- Spolier – Exister
- 7- Absence de coordination des mouvements – Bec de labo
- 8- Bâtons – Ile de France
- 9- Banquette arrière d'autobus – Paresseux
- 10- Projettent

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	I	N	C	O	N	G	R	U	E	S
2	N	O	I	R	■	O	I	N	T	E
3	D	U	T	■	A	U	X	■	A	N
4	E	V	E	N	T	R	E	S	■	T
5	M	E	R	I	T	E	■	A	M	E
6	N	A	■	V	E	R	I	T	E	■
7	I	U	L	E	S	■	L	U	I	T
8	T	X	■	A	T	T	E	R	R	E
9	E	■	G	U	E	N	O	N	■	T
10	S	U	E	■	S	E	N	E	V	E

Grilles de sudoku

Facile

1				6			5	
	8		9	2	5		1	
	2	5			1			
2			7	5			3	
6	1						9	5
	4			9	6			8
			6			9	4	
	6		3	4	2		8	
3			8					6

Moyen

		8		9		1		
6	3	2			4		8	
	9							4
2				6		7		1
			9		2			
9	3		5					8
4							1	
	8		1			9	4	5
		6		4		3		

Difficile

					3	2		
	5		9	4	6			
9							1	
	4			9	2	1		
5		4		8			7	
	9	2	6			8		
3							5	
		6	5	4		9		
	7	5						

Expert

		4		6		8	2	
2	6	5	8			1		
		9					7	
		8	9		7	3		
	5					6		
	6			5	4	1	7	
3	1	7				9		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	9	3	8	4	2	5	1	7
2	1	4	7	9	5	6	3	8
7	8	5	6	3	1	2	9	4
9	2	7	1	8	3	4	5	6
3	4	1	5	6	7	8	2	9
5	6	8	4	2	9	1	7	3
4	3	9	2	1	6	7	8	5
8	5	2	3	7	4	9	6	1
1	7	6	9	5	8	3	4	2

Moyen

7	6	5	8	9	4	1	3	2
9	3	4	1	5	2	8	6	7
2	8	1	7	3	6	9	5	4
4	7	2	9	6	5	3	8	1
6	1	3	2	7	8	4	9	5
8	5	9	4	1	3	2	7	6
1	2	6	3	8	7	5	4	9
5	9	8	6	4	1	7	2	3
3	4	7	5	2	9	6	1	8

Difficile

6	3	1	9	2	7	4	8	5
9	4	5	1	3	8	6	2	7
8	7	2	4	5	6	1	9	3
2	9	7	3	8	1	5	6	4
5	8	4	7	6	2	9	3	1
3	1	6	5	9	4	2	7	8
7	2	8	6	4	5	3	1	9
4	6	9	8	1	3	7	5	2
1	5	3	2	7	9	8	4	6

Expert

9	3	5	1	2	7	4	8	6
4	7	6	9	5	8	2	1	3
8	2	1	6	3	4	5	9	7
6	9	2	7	8	1	3	4	5
5	1	4	2	9	3	7	6	8
7	8	3	4	6	5	9	2	1
2	6	7	5	1	9	8	3	4
1	5	8	3	4	2	6	7	9
3	4	9	8	7	6	1	5	2

Sport



Prisme tactique

A trop jouer contre nature, le Maroc s'est tiré une balle dans le pied

Tout est allé de travers pour le Onze national sur la pelouse du stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé. La prestation de l'EN a été à l'image de cette dernière, d'une piètre qualité. Sur le banc des accusés, il y a bien évidemment les joueurs mais aussi et surtout Vahid Halilhodzic. Le sélectionneur bosnien en a surpris plus d'un par sa composition de départ. Il est également coupable d'un coaching inefficace, soulignant son incapacité à renverser le cours d'un match qui lui échappait depuis l'ouverture du score de Boufal, dont le remplacement a sifflé le début de la fin des velléités offensives marocaines.

Un onze remanié

Quand un sélectionneur fait des choix forts, il est encensé et considéré comme le meilleur du monde en cas de succès. Mais face à l'échec, c'est une toute autre histoire. Une histoire qu'il faut accepter et accompagner avec la même vigueur et la même dignité affichées pour affirmer son autorité et ses choix. Mais Vahid Halilhodzic n'en a cure de toutes ces considérations. Il ne s'est même pas présenté à la conférence de presse d'après-match pour justifier des décisions somme toute injustifiables.

A commencer par la titularisation de Munir El Haddadi. Le Sévillan, qui n'a jamais vraiment convaincu en EN, et encore moins en club, s'est vu offrir sa première



titularisation lors de cette compétition dans un match couperet où les expérimentations sont à éviter. Résultats : sans automatismes avec ses coéquipiers ni rythme dans les jambes, Munir a erré comme une âme en peine sur le terrain, ratant tout ce qu'il tentait. Son unique fait de match, a été de couvrir Salah sur le but égalisateur des Pharaons.

Dans le schéma en 4-3-3 déployé par Halilhodzic, Munir aurait pu et dû combiner avec Hakimi et Barkok en formant des triangles. Sauf que ni Munir ni Barkok n'ont eu une influence positive sur le jeu. Le dernier nommé s'est fait manger dans l'entrejeu, par manque d'agressivité et d'engagement, perdant des duels à foison et ne se projetant que très rarement dans le sens de la verticalité.

Des principes de jeu minimalistes

Au vrai, excepté Boufal, le manque de disponibilité et de mobilité des Nationaux n'a pas facilité la progression du jeu et la circulation du ballon. En conséquence, le Onze national a trop usé du jeu long sans pour autant se positionner en bloc haut pour être à la retombée du second ballon. Ce n'est donc pas une surprise si l'EN a eu un taux de passes réussies très faible (68%). Elle ne pouvait tout simplement pas enchaîner plus de cinq passes.

A la lumière de ces éléments, avoir cadré quatre petits tirs en 120 minutes de jeu n'est pas incongru. Au contraire, c'est plutôt

le reflet d'un plan de jeu minimaliste, sans ambition ni véritable velléité offensive. Un constat qui

s'est renforcé avec la sortie de Boufal. Une sortie aux antipodes de tout bon sens. Jusqu'à la 60ème minute, l'aillier était le seul à surnager, en compagnie de Hakimi. Sa sortie a coïncidé avec le regain de forme des Egyptiens, peu après l'égalisation.

En quittant la pelouse et donc la CAN, les yeux de Boufal disaient toute l'incrédulité des observateurs. Son remplacement a prouvé, encore une fois, la lecture totalement erronée du match faite par Vahid Halilhodzic. Ses choix, avant, pendant et après ce quart de finale trahissent non pas son incompetence, mais plutôt un sens tactique et d'analyse obsolète. Preuve en est le second but encaissé par l'EN, sur une séquence de jeu identifiée comme le point fort des Egyptiens depuis le début de la CAN.

Chady Chaabi

Un après-match pour le moins agité

Des échauffourées ont éclaté sur le chemin des vestiaires entre Marocains et Egyptiens, rapporte "L'équipe". Un endroit exigu où la tension a grimpé de manière aussi soudaine que surprenante. En cause, les cris de victoire lancés par les Pharaons et qui ont mis hors d'eux les Marocains. Des mots qui n'ont pas épargné Fouzi Lekjaa, le président de la Fédération Royale marocaine de football, à l'origine desquels Mahmoud Ahmed, le quatrième gardien égyptien.

Des insultes envers Lekjaa qui ne sont pas passées. Le président de la Fédération aurait exigé des excuses immédiates. Quelques instants plus tard, Wael Gomaa, le manager général des Pharaons, ramène son garçon dans le vestiaire marocain pour accéder à la requête de Lekjaa et déminer une situation tendue. Quelques instants plus tôt, Achraf Hakimi a dû être ceinturé et empêché d'aller en découdre avec des Egyptiens dans les couloirs des vestiaires du stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé. Une triste fin pour les Marocains.

Le Sénégal au dernier carré



Le Sénégal s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations de football, en battant la Guinée équatoriale par 3 buts à 1 (mi-temps 1-0), dimanche soir en quart de finale disputé au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé.

Les Lions de la Téranga se sont imposés grâce à des buts marqués par Famara Diédhiou (8è), Cheikhou Kouyaté (68è) et Ismaïla Sarr (79è). Jannick Buyla avait égalisé entre-temps pour les Équato-Guinéens (57è). Au dernier carré, le Sénégal sera opposé au Burkina Faso, qui a éliminé la veille la Tunisie (1-0).

L'autre demi-finale mettra aux prises le Cameroun, pays hôte, et l'Égypte.

Limogeage du sélectionneur tunisien Mondher Kebaier

Le sélectionneur de l'équipe tunisienne de football a été démis de ses fonctions suite à l'élimination samedi au Cameroun des Aigles de Carthage de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en quart de finale, par le Burkina Faso (1-0), a annoncé dimanche la Fédération tunisienne de football (FTF).

Mondher Kebaier (51 ans) a été remplacé par son adjoint Jalel Kadri, a précisé la Fédération tunisienne de football dans un communiqué.

Kebaier était le sélectionneur de la Tunisie depuis fin août 2019.



Aliou Cissé content du compliment du journaliste qui lui "a tapé dessus pendant 6 ans"

"En six ans tu n'as fait que me taper dessus, Gomis, ce compliment me va droit au coeur", a rigolé le sélectionneur du Sénégal, Aliou Cissé, après une question d'un journaliste suivant la victoire contre la Guinée Equatoriale (3-1), dimanche à Yaoundé.

Cheick Tidiane Gomis, du média Walfadjiri, a félicité l'entraîneur pour ses choix de remplacements pendant le match avant de poser sa question en conférence de presse suivant la rencontre, comptant pour la Coupe d'Afrique.

"Avant, quand il faisait des changements, j'avais peur, explique le journaliste à l'AFP. Cette fois, il fait des changements qui nous font gagner, bravo".

"Au début de son mandat, Aliou Cissé n'acceptait pas trop les critiques" de la presse, poursuit Gomis, "mais maintenant il les accepte mieux, il écoute les critiques", conclut-il dans un éclat de rire.



Objectif manqué par Halilhodzic et le Onze national

A l'instar des CAN 1986 et 2017, l'Egypte réduit à néant les espoirs de l'EN

L'Onze national a perdu son latin face à l'Égypte. En jouant contre nature, qui plus est devant un gros morceau, l'EN n'a pu éviter, dimanche au stade Ahmadou Ahidjo à Yaoundé, la défaite et l'élimination au tour des quarts de la 33^{ème} CAN après avoir cédé le pas sur le score de deux buts à un. Le temps réglementaire s'était soldé sur le score de parité un partout et c'est au terme des prolongations que les Égyptiens sont parvenus à avoir le dernier mot.

Un match complètement raté pour l'équipe du Maroc qui a produit un football qu'elle n'assimilait guère. En optant pour un jeu long, l'équipe n'a fait que balancer des ballons qui n'arrivaient pas au bon destinataire. Trop de déchets lors de ce match contrairement aux précédentes rencontres où l'EN vendangeait des occasions toutes faites.

Pour cette opposition dominicale, la sélection marocaine a entamé les débats du bon pied, trouvant la faille dès la 7^{ème} minute sur penalty provoqué par Achraf Hakimi et transformé par Soufiane Boufale qui pourrait faire partie de la liste des buteurs de ce tournoi en comptant trois réalisations à son actif.

Après l'ouverture du score, l'EN a disparu des radars, laissant l'initiative à l'équipe adverse qui s'est dépensée à fond sans atteindre son dessein à l'issue de la première mi-temps. Au cours du second half, les Égyptiens n'ont pas lâché prise au moment où les Marocains s'emmêlaient les jambes, ce qui augurait que la suite allait être une



douche froide pour l'équipe et le public marocain.

Une piètre prestation payée cash quelques minutes (53^e) après la reprise suite au but de Mohamed Salah qui a profité d'un mauvais alignement de Munir Haddadi, cassant le hors-jeu. A un partout, d'aucuns s'attendaient à une réaction de la sélection nationale qui devait, en principe, rendre une copie autre que celle livrée jusqu'à l'heure de jeu. Il n'en fut rien, excepté le coup de tête de Naïf Aguered repoussé et par le gardien Aboujbal et par la transversale.

Le tout petit niveau de l'EN allait

se poursuivre au cours des prolongations et les Égyptiens n'espéraient pas mieux. Les changements apportés par Wahid Halilhodzic, à côté de la plaque, n'étaient pas faits pour changer le cours du jeu. Loin de là, le coup de grâce n'a pas tardé à suivre et une fois encore grâce à Mohamed Salah, qui a sorti son meilleur match de la CAN. La star de Liverpool a servi un caviar au réserviste de luxe Hassan Trezeguet qui n'a eu qu'à pousser le ballon au fond des filets (100^e), prolongeant le séjour camerounais des Égyptiens et renvoyant l'équipe marocaine à la maison.

D'ailleurs, si certains se targuent du nombre de victoires qui penche en faveur de l'EN lors des précédents face-à-face contre l'Égypte, il y a lieu surtout de rappeler que les différents Onze égyptiens ont dicté leur loi dans les matches couperet, surclassant le Maroc lors de confrontations à élimination directe : demi-finale de la CAN 1986 et quarts de finale des CAN 2017 et 2021.

Une élimination pour ne pas dire une sortie par la petite porte qui restera en travers de la gorge de tous les Marocains. Premier objectif donc raté par Wahid Halilhodzic qui devait atteindre

le dernier carré de la CAN. Le bonhomme n'a pu se rendre à la conférence de presse d'après-match, alors qu'il était tenu de s'y présenter pour expliquer les motifs de son échec à un peu plus d'un mois de la double confrontation barrage comptant pour le Mondial Qatar 2022 contre la RD.Congo.

On craint le pire avec le Bosniaque qui, pour son premier test face à une grosse écurie, a déchanté au grand dam des supporters de l'Onze national qui doivent encore se contenter d'un seul trophée remporté le siècle dernier.

Mohamed Bouarab

Romain Saïss (capitaine de l'EN) Désolé pour tous les Marocains

"On a tout donné, il y a des jours où tu as moins de réussite que d'habitude. Je suis surtout désolé pour tous les Marocains qui attendent quelque chose en Coupe d'Afrique depuis pas mal d'années maintenant (seule victoire en CAN en 1976, NDLR), on est malheureux pour eux. Mais je suis fier de ce groupe."



Queiroz : Nous étions devant dans tous les domaines



Ci-dessous la déclaration relayée par l'AFP de l'entraîneur de l'Égypte Carlos Queiroz :

"Le meilleur compliment qu'on puisse faire pour tous les joueurs est de dire que si c'était possible, les deux équipes méritaient de passer. Mais c'est l'histoire du jeu, une équipe doit passer, l'autre doit être éliminée. C'étaient deux grandes équipes avec

des joueurs fantastiques. Mais nous étions devant dans tous les domaines, les duels, les corners, les ballons gagnés... Nous étions menés, mais quand vous sentez que votre équipe est au sommet de son expression, vous êtes totalement confiants sur le fait qu'en seconde période le résultat va tourner en votre faveur."

Le stade d'Olembé rouvre pour une demi-finale et la finale

La Confédération africaine de football (CAF) a rouvert dimanche le stade d'Olembé à Yaoundé pour la fin de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) au Cameroun après avoir reçu le rapport relatif à la bousculade qui a fait huit morts lundi.

"La Commission d'organisation de la CAF a décidé à l'unanimité de lever la suspension imposée au stade d'Olembé et d'autoriser l'une des demi-finales de la CAN ainsi que le match de la finale à se dérouler au stade d'Olembé", a indiqué la CAF dans un communiqué.

"Le rapport a analysé les circonstances tragiques qui ont occasionné trente-huit blessés et huit morts. Il a en outre souligné les recommandations et les interventions visant à garantir qu'une tragédie de cette nature ne se reproduise jamais", a développé le communiqué.

Il souligne, par ailleurs, les mesures de sécurité supplémentaires "mises en oeuvre avec succès au stade Ahmadou Ahidjo" de Yaoundé "lors du match Maroc-Malawi et au stade Japoma" de Douala "lors du match Gambie-Cameroun", deux quarts de finale de la compétition reine du continent.

La bousculade mortelle lundi dernier à Yaoundé avant le huitième de finale entre le Cameroun et les Comores

est due à l'ouverture "imprudente" d'une porte par les forces de sécurité "face à une marée humaine", a souligné vendredi devant la presse le ministre camerounais des Sports.

La grille de l'entrée Sud du stade, le lieu du drame, "a été momentanément fermée par les forces de maintien de l'ordre (...) face au déferlement de spectateurs (...) alors que d'autres entrées étaient opérationnelles" au grand stade d'Olembé de la capitale camerounaise, a assuré Narcisse Mouelle Kombi devant la presse et dans son rapport.

Mais, "face à la pression exercée sur ces grilles, et débordés par cette marée humaine, les éléments de sécurité en faction ont procédé de manière imprudente à l'ouverture de l'entrée Sud, provoquant une grande bousculade" qui a abouti à la mort de huit personnes, dont un enfant et deux femmes, a poursuivi le ministre.

Des témoignages concordants recueillis le lendemain du drame par l'AFP confirmaient qu'une foule compacte s'agglutinait contre la grille de l'entrée Sud que les policiers ont finalement ouverte. Des centaines de personnes se sont engouffrées dans cette brèche, en piétinant des dizaines d'autres.

Au lendemain de la tragédie, le président de la CAF, Patrice Motsepe, avait

annoncé la délocalisation du quart de finale prévu dimanche du stade d'Olembé au deuxième stade de la capitale, Ahmadou Ahidjo.

Il avait aussi annoncé que la CAF ne permettrait pas d'y jouer d'autres rencontres si les autorités camerounaises ne lui présentaient pas avant vendredi un rapport d'enquête.

M. Motsepe avait déjà indiqué mardi que la bousculade était liée à la fermeture d'une des grilles d'accès au stade. Il avait jugé "inexplicable" cette décision. "Si cette porte avait été ouverte comme elle aurait dû l'être, nous n'aurions pas eu le problème que nous avons à présent, ces pertes de vie. Qui a fermé cette porte? Qui est responsable de cette porte?", avait-il martelé devant la presse.

Dans son rapport, le ministre des Sports camerounais et président du comité d'organisation de la compétition a égrené plusieurs mesures préconisées par le gouvernement pour faire en sorte que ce type de drame ne puisse plus survenir, au stade d'Olembé comme dans les autres: entre autres, davantage de points de filtrage, des accès en zigzag dans les files menant aux grilles, l'augmentation du nombre de portes d'entrée, l'augmentation du nombre des forces de maintien de l'ordre et l'interdiction aux enfants de moins de 11 ans.

D'une île écossaise à la glace olympique de Pékin

L'odyssée des pierres de curling

Dans une île écossaise reculée, des colonies de macareux veillent sur des carrières de granit. Avec cette roche sont fabriquées les pierres de curling qui seront utilisées lors des Jeux olympiques 2022 de Pékin (4-20 février).

Située à mi-chemin entre Glasgow, en Ecosse, et Belfast, en Irlande du Nord, Ailsa Craig servit jadis de refuge aux catholiques fuyant les persécutions des protestants lors de la Réforme en Ecosse au XVI^e siècle.

Aujourd'hui inhabitée, cette île d'un km² constitue une réserve naturelle prisée des oiseaux et des phoques.

Ailsa Craig est aussi au cœur de la galaxie curling, ce sport où des joueurs font glisser sur une patinoire des pierres de granit, avec l'aide de deux coéquipiers qui réchauffent la glace avec leurs balais, pour les rapprocher le plus possible du centre d'une cible, la maison.

C'est là que l'entreprise Kays Curling, qui fabrique des pierres de curling depuis 1851 et fournit tous

les organisateurs des JO d'hiver depuis la première édition en 1924, vient y prélever la roche dont elle a le droit d'exploitation exclusif.

"Cela fait probablement près de 200 ans qu'Ailsa Craig est une source unique de granit destinée aux pierres de curling", explique à l'AFP Jim Wylie, 72 ans, propriétaire retraité de Kays Curling.

Dans l'usine de Mauchline, près d'Ayr (sud-ouest de l'Ecosse), il soulève avec précaution une pierre puis la caresse tandis que derrière lui retentit le bruit de machines perçantes et polissant la roche.

Il faut cinq heures de travail pour produire chaque pierre qui pèse 19,96 kg pour un diamètre de 28 centimètres.

"On n'a jusqu'à présent jamais trouvé aucun autre type de granit dans le monde qui convienne pour (faire) une pierre de curling", poursuit-il. "Il y a eu des essais avec une ou deux autres sources avec plus ou moins de succès, mais aucune d'elles ne s'est révélée aussi bonne que la pierre d'Ailsa Craig".



Dans les carrières de cette île volcanique se trouvent deux types rares de granit, parfaits pour ce sport, qui aurait été pratiqué pour la première fois sur des lacs glacés en Ecosse il y a quelque 500 ans.

Le Blue Hone, granit bleu non poreux formé par des éruptions volcaniques il y a 60 millions d'années, bénéficie de propriétés empêchant l'eau gelée d'éroder la pierre.

Le Common Green, granit

vert, résiste lui particulièrement aux chocs. Ces deux granits, bleu et vert, sont assemblés selon une technique appelée "Ailserts".

Le dessous de la pierre en granit bleu qui est en contact avec la glace doit être extrêmement dur, car la glace peut être très abrasive, explique M. Wylie.

La moindre petite bosse peut modifier la trajectoire de la pierre et faire la différence entre une mé-

daille d'or... une amère déception.

Les pierres produites par Kays Curling sont exportées dans 70 pays. La demande de pierres est en hausse, selon le directeur général de l'entreprise, Jim English, qui cite parmi ses marchés le Canada, l'Amérique, la Suisse, ou l'Autriche.

"Mais nous vendons jusqu'en Amérique du Sud, en Corée du Sud, en Afghanistan et au Nigeria", assure-t-il.

Dans une cour située à l'extérieur de l'usine, M. Wylie inspecte une rangée de pierres de curling mises au rebut, qui seront recyclées comme jardinières.

Comme à chaque édition, il suivra de près les JO-2022 qui débutent dès mercredi pour le curling avec le tournoi de double mixte et notamment un match opposant la Grande-Bretagne à la Suède.

"Je suis convaincu que le curling gagnera en popularité après les Jeux olympiques de Pékin", affirme-t-il, prédisant une "demande élevée dans les mois suivants".

Recettes

Tajine crevettes sauce chermoula



- Ingrédients :**
- 500 g de crevettes
 - 4 tomates râpées ou une boîte de tomates concassées
 - 1 cc de concentré de tomates
 - 4 cs d'eau
 - 2 cs d'huile d'olive
 - Pour la chermoula
 - 2 gousses d'ail
 - 1 petit bouquet de coriandre
 - 1 petit bouquet de persil plat
 - 1 cs de paprika
 - 1 cs de cumin en poudre
 - jus de citron
 - 3 cs d'huile d'olive
 - Sel (poivre)

Étapes de la recette

Préparez la chermoula
Lavez persil et coriandre et hachez-les
Pelez l'ail et l'émincez
Mixez tous les ingrédients ensemble

Préparez le tajine

Décortiquez les crevettes
Dans un plat à tajine ou cocotte en fonte, déposez les tomates râpées, le concentré de tomates, la sauce chermoula, l'huile d'olive et l'eau.

Couvrez et laissez mijoter 10 minutes pour obtenir une sauce liée

Ajoutez les crevettes, mélangez et continuez la cuisson à couvert 10 minutes
Servez chaud

CAN : Pas payé, un technicien coupe le micro juste avant la conférence de presse

Un technicien a débranché câbles et micros, juste avant le début des conférences de presse de Tunisie-Burkina Faso, pour protester contre le fait de ne pas avoir été payé, vendredi à la veille du quart de finale de la CAN à Garoua.

Quelques secondes avant la première conférence, celle de la Tunisie, il a grimpé sur l'estrade, a pris le micro et des câbles puis est parti en courant, a constaté un journaliste de l'AFP.

Des officiels ont essayé de le rattraper, mais il s'est enfui.

Selon une source proche du comité d'organisation (Cocan), il s'agit d'un technicien louant son matériel, furieux de n'avoir toujours pas été payé.

Des journalistes présents sur place ont rassem-

blé du matériel et prêté micros et câbles, mais il manquait un micro pour la salle et les représentants des médias posaient leurs questions d'une voix haute.

Pendant la conférence de presse suivante, celle du Burkina Faso, le sélectionneur Kamou Malo et le joueur présent, Adama Guira, changeaient même de chaise pour répondre, devant le seul micro disponible, aux questions posées à l'un ou à l'autre.

Déjà au match précédent à Garoua, le 8^e de finale Tunisie-Nigeria, des interprètes ont fait la grève.

Un porte-parole de la Confédération africaine joint par l'AFP a expliqué que "la CAF va se rapprocher des parties pour comprendre la situation et qu'il n'y ait plus de problème. La question des interprètes avait bien été résolue".

